Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België
P.P. Bruxelles X
1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 49 • juillet • août • septembre • 2006

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

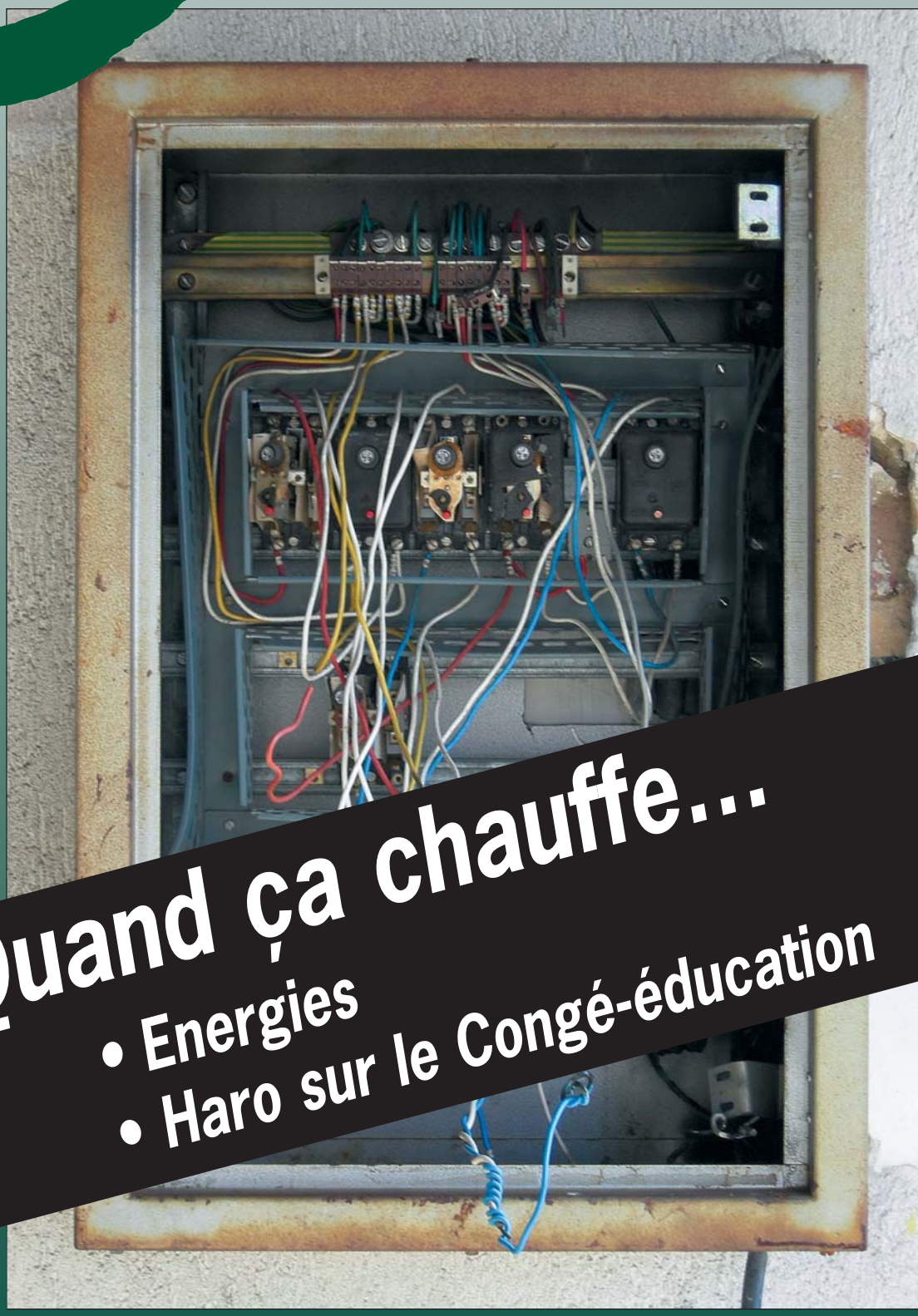

Quand ça chauffe…

- Energies
- Haro sur le Congé-éducation

Sommaire

EDITO

L'Esperluette est en deuil et dénonce 3

ANALYSE

Quand ça chauffe.... économisons les énergies

Libéralisation du gaz et de l'électricité. Et pour les consommateurs fragiles? 4

Ensemble, on maîtrise mieux! L'énergie dans les logements sociaux 7

Mener une réflexion sur les énergies à l'ISCO 9

L'énergie? Je maîtrise avec des animations 11

Le défi énergétique pour les milieux précarisés 12

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Croire à la force de la solidarité 14

La santé n'a pas de prix? Campagne Solidarité Mondiale-CIEP 15

Femmes en résistance dans une société de violence. Un autre monde est possible! 16

Le monde de la formation d'adultes en émoi: Congé-Education payé de nouveau mis à mal 19

VIE DE L'ISCO

Mémoires et partenariats: deux défis pour l'ISCO! Echos du CGI 2006 22

Le BAGIC nouveau est arrivé 24

EN BREF 25

AGENDA 26

Un autre regard sur les cités sociales du Hainaut!

Le reportage proposé est le fruit d'une double collaboration, associée pour l'occasion de manière originale. Une grande partie est issue de l'exposition «Vivre en Cité», réalisée par le CIEP-MOC du Hainaut centre et le CARHOP et présentée aux journées du Patrimoine du 9 et 10 septembre à Bray (Binche). Abritée dans l'église Notre-Dame du Travail (de style Art Déco et conçue avec certaines prouesses architecturales), au cœur de la cité ouvrière du Levant de Mons à Bray, cette exposition retraçait l'histoire de logement social en Belgique et plus particulièrement les différentes étapes de cette cité-jardin et son quotidien, mais aussi les revendications du mouvement ouvrier en matière de logement en Wallonie.

En outre, un autre projecteur doit aussi être mis sur le travail de Marie Fabbricatore, animatrice au CIEP Hainaut Centre et étudiante à l'ISCO - BAGIC. Dans le cadre de sa formation et des rencontres de Marie avec les habitants des cités sociales, un recueil de récits de vie couplé de portraits (de 50 pages!) est né retraçant par le vécu l'histoire des logements sociaux du Hainaut et leur actualité. En laissant la parole aux gens, «Vivre en cité» montre la vie et la dynamique insufflée et développée par les habitants de ces cités, trop souvent vues comme des ghettos. Et ainsi permet de monter un autre regard sur les logements sociaux et ses locataires. Souvent avec peu de moyens, les habitants se mobilisent pour que la solidarité, la participation citoyenne puissent prendre le pas sur le repli sur soi, l'individualisme et l'intolérance.

Voici une occasion de découvrir une partie de ces photos et de mettre un visage sur ces personnes, trop souvent cataloguées en marge de notre société… ■

Comité de rédaction:
Stéphanie Baudot, Christian Boucq, François-David Freschi, France Huart (coordination), Frédéric Ligot, Anne Scheune, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Danielle Gorman

Ont participé à ce numéro:
Valérie Albertuccio, Christian Boucq, Nicolas Caeymaex, Philippe Devuyst, Soizic Dubot, François David Freschi, France Huart, Anne Scheune, Christine Steinbach, Monique Van Dieren

Photos:
CIEP-MOC La Louvière, CARHOP
Marie Fabricattore (animatrice CIEP Mons)

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43
Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL PRINTERS 02 424 06 73
Courriel: dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

L'ESPERLUETTE est en deuil et dénonce…

Une longue conquête du Mouvement Ouvrier, le Congé-éducation payé, est anéantie… Les droits culturels et sociaux des travailleurs reculent… Un système démocratique est mis à mal…

PAR ANNE SCHEUNE,
DIRECTRICE CIEP-ISCO
COMMUNAUTAIRE

Au moment de rédiger cet éditorial, nous sommes le 12 septembre… et le droit fondamental des travailleurs à pouvoir se former tout en bénéficiant du Congé-éducation payé (CEP) est bafoué une fois de plus.
Ainsi, le 7 septembre dernier, était publié au Moniteur belge un Arrêté royal concernant l'octroi du CEP, qui réduit de manière plus que drastique le plafond maximum d'heures de CEP, tant pour les formations générales, les formations professionnelles que pour les formations universitaires.
70.000 personnes sont ainsi concernées et lourdement touchées…
Par exemple, pour suivre l'ISCO et le BAGIC, un étudiant qui avait droit à 180h par an de CEP ne dispose plus que de 105h; Pour la FOPES, plutôt que 180h, les étudiants ne disposent plus que de 120h,…

INCOMPRÉHENSIBLE, INACCEPTABLE, INDÉFENDABLE…
Surtout qu'au même moment, le gouvernement prône la formation tout au long de la vie. De plus, avec 8,6%, la Belgique est très loin d'atteindre le taux de 12,5% de participation des adultes à des formations, objectif déterminé par l'Europe.

Et pourtant l'Arrêté royal est entré en vigueur… **SCANDALEUX** sur le fond… mais que dire de la forme…

C'est durant cet été, en pleine période de vacances, plus précisément le 20 juillet que l'Arrêté a été approuvé en Conseil des ministres. Le 24 juillet, le Gouvernement a prié le Conseil national du travail (CNT) de rendre dans l'urgence un avis sur l'arrêté et lui a laissé pour cela deux semaines. Après un passage au Conseil d'Etat pour simplement en vérifier la forme, il a été signé et est entré en vigueur le 1er septembre…

NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE, nous avons tous dans nos connaissances des personnes pour qui cette mesure a un grave impact sur ses projets de formation, voir ses projets de vie…

IL FAUT EXIGER UNE REVISION DE LA DECISION PRISE. Il est indispensable de distinguer les formations en CEP organisées par la promotion sociale ou d'autres organismes agréés de celles organisées par des entreprises de certains secteurs professionnels.

Si en effet, le CEP est bien un droit social et culturel du travailleur à se former tout en continuant à travailler, il ne faut pas confondre les formations choisies par le travailleur et celles imposées par les employeurs afin de former son propre personnel aux nouvelles technologies et aux exigences de l'entreprise.

Face à ce recul, il est capital de redonner la main aux interlocuteurs sociaux!

Dans l'immédiat, et dans l'attente des conclusions des interlocuteurs sociaux, des mesures transitoires doivent être mises en place afin de permettre à tous les étudiants engagés dans un processus de formation de longue durée, dont la certification est attribuée après plusieurs années, de pouvoir poursuivre leur cursus dans les formes où ils l'ont commencé.

Il est aussi évident que ces mesures transitoires concernent aussi les étudiants qui ont choisi d'entreprendre une formation de longue durée en 2006-2007, car il serait inadmissible que les conditions annoncées soient modifiées à quelques jours du début de la formation.

EN QUALITÉ DE CRACS
(CITOYENS RESPONSABLES ACTIFS, CRITIQUES ET SOLIDAIRES)
MOBILISONS-NOUS!

Des informations pratiques, un rappel historique et des prises de positions sont aussi intégrés dans la rubrique Vie du Mouvement. ■

Quand ça chauffe... économisons les énergies

Libéralisation du gaz et de l'électricité

Et pour les consommateurs fragiles?

PAR CHRISTINE STEINBACH
(EQUIPES POPULAIRES)

Vous avez peut-être été interpellé(e) récemment par une offre avantageuse en matière de fourniture d'électricité et vous vous êtes peut-être demandé de quoi il s'agissait exactement. La libéralisation du secteur de l'électricité et du gaz se profile à l'horizon pour les Wallons et les Bruxellois. Mais si le démarchage par certains fournisseurs va tambour battant dans certaines régions, en revanche l'information fournie aux ménages sur les conséquences concrètes de cette libération demeure (trop) discrète. Elle n'est pourtant pas sans risque, notamment pour les consommateurs les plus fragiles.

DES SECTEURS VITAUX OUVERTS À LA CONCURRENCE

L'électricité et le gaz sont des biens qui permettent de répondre à des besoins aussi vitaux que se chauffer, se nourrir, s'éclairer. Avec le développement et l'introduction des technologies de la communication dans les foyers, de plus en plus de ménages utilisent aussi l'électricité pour avoir accès à toutes sortes d'informations et se connecter avec le monde extérieur. Aussi, les changements qui s'annoncent ne sont pas anodins car ils auront un impact sur tout un chacun.

Libéraliser un secteur signifie l'ouvrir à la concurrence. Depuis les années '90, l'Union européenne encourage ses Etats membres à mettre fin aux monopoles existant dans les industries de réseaux, tels les chemins de fer, les services postaux, les télécommunications. L'Europe espère que la mise en concurrence permettra, d'une part, de concrétiser l'idée d'un grand marché européen dans ce type de secteurs et, d'autre part, de faire baisser les prix, au profit des entreprises et des consommateurs.

Une directive européenne de 1996 a ainsi imposé la libéralisation des secteurs du gaz et de l'électricité, désormais considérés comme de simples matières premières répondant à la loi de l'offre et de la demande. Il s'agit néanmoins d'une libéralisation partielle, car une partie seulement des activités au sein de ces secteurs est concernée: la production et la fourniture. Transport et distribution ne sont pas ouverts à la concurrence, mais devront être assurés par des gestionnaires de réseaux indépendants. Les Etats doivent donc organiser la séparation de ces différentes activités et nommer un organe régulateur, lequel a des missions de contrôle et de conseil pour l'organisation du marché. Et puisque l'activité de fourniture est mise en concurrence, les consommateurs seront désormais des clients «éligibles», donc libres de choisir leur fournisseur.

En Belgique, les trois Régions ont programmé la libéralisation à des échéances diverses. La Flandre s'y est mise dès 2003. Dans les deux autres régions, la libéralisation est d'ores et déjà effective pour les «gros» consommateurs (certaines entreprises, administrations…) et pour les clients qui souhaitent passer à l'électricité «verte», c'est-à-dire l'électricité produite par des énergies renouvelables. Les consommateurs wallons devront attendre janvier 2007 et les Bruxellois juillet 2007.

Emergence de nouveaux acteurs

La scission des différentes activités et la libéralisation complète de deux d'entre elles provoquent l'apparition d'une série de nouveaux acteurs. En effet, jusqu'alors, les secteurs du gaz et de l'électricité étaient des marchés «intégrés»: une seule société (Electrabel pour l'électricité et Sibelgaz pour le gaz) s'occupait de la production (ou de l'importation pour le gaz) et du transport de l'énergie, gérait avec les communes le raccordement des clients.

Sans entrer dans les détails, on peut retenir que dorénavant:

- En matière de production et de fourniture, toute société désireuse d'investir dans ces secteurs peut le faire, sous réserve, pour la fourniture, d'en obtenir l'agrément auprès du Ministre de l'Energie.
- Les sociétés Elia (pour l'électricité) et Fluxys (pour le gaz) ont été désignées en Belgique pour le transport.
- Pour les réseaux de distribution du gaz et de l'électricité, les intercommunales restent responsables de l'entretien, la réparation et l'extension, souvent en déléguant les aspects techniques à la société NetManagement. Elles occupent désormais la fonction de Gestionnaires de réseaux (GRD) et n'ont plus d'activité de vente, puisque la fourniture est ouverte à la concurrence. Deux exceptions sont toutefois prévues: les GRD serviront de fournisseur de dernier recours pour les clients qui ne trouvent pas d'autre fournisseur et ils sont aussi autorisés à produire de l'électricité verte.

Les organes régulateurs dotés de missions de contrôle et d'avis sont au nombre de quatre:

- Au niveau fédéral, la CREG (Commission de régulation de l'électricité et du gaz).
- En Région wallonne, la CWaPE (Commission wallonne pour l'énergie).
- Pour la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBGE (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement).
- En Région flamande, la VREG (Vlaamse reguleringsinstantie voor de elektriciteits en gasmarkt).

Avant la libéralisation, les consommateurs avaient un seul contrat pour le raccordement au réseau de distribution. Désormais, il y aura un contrat de raccordement signé avec le gestionnaire de réseau de l'entité locale où réside le client et un contrat de fourniture avec la société de son choix, mais avec une seule facture. Celle-ci devra présenter un détail des composantes du prix total demandé au client: part revenant à la production, au transport, à la distribution (ces deux-ci restant régulés) et prix du fournisseur. A quoi s'ajoutent les cotisations appliquées par les pouvoirs publics pour financer des politiques énergétiques et de solidarité.

En vertu des directives européennes, dans le cadre de cette ouverture, les gouvernements des Etats membres peuvent imposer aux entreprises des obligations de service public (OSP).
La Région wallonne a pris un certain nombre de dispositions en ce sens à propos des volets social et environnemental, notamment l'instauration d'un tarif social au bénéfice de consommateurs à faible revenu; le système du compteur à budget, en cas de difficulté de paiement; la guidance énergétique à l'intention des ménages; le système des certificats verts pour favoriser la production d'électricité verte.

Des lieux d'informations sur les énergies

Un Multimédia Contact Center du Service fédéral Economie

Il répond à toutes vos questions notamment sur la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, la problématique mazout et les investissements économiseurs d'énergie dans les habitations.
Tél. (numéro vert): 0/800.120.33 - Fax (numéro vert): 0/800.120.57
E-mail: info.eco@mineco.fgov.be - www.mineco.fgov.be/redir_new.asp?loc=/Contact_center/contacts_fr.htm - http://www.energie.mineco.fgov.be/

Des guichets de l'énergie de la Région Walonne

Installés un peu partout en Wallonie ils informent et conseillent gratuitement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement.
Téléphone central: 078/15.15.40

Le service Info-Environnement de l'IBGE à Bruxelles

Guichet d'information des Halles Saint-Géry (1 Place Saint-Géry, 1000 Bruxelles) - Tél. IBGE: 02/775.75.75 - Fax.: 02/775.76.21 - E-mail: info@ibgebim.be

Sur les énergies renouvelables

L'asbl APERE promotionne les énergies renouvelables en Belgique. Elle publie gratuitement une lettre d'information électronique «Renouvelle».
APERE, rue de la Révolution 7 à 1000 Bruxelles. Tél.: 02/218.78.99 - E-mail: info-ad-apere.org, www.apere.org

Accès durable à l'énergie: des questions en suspens

L'ouverture à la concurrence devrait avoir pour effet une baisse des prix de l'électricité et du gaz. Ce leitmotiv européen ne va pas sans poser question. D'abord, y aura-t-il réellement concurrence dans des secteurs où les fournisseurs historiques ont forcément des longueurs d'avance sur leurs concurrents? Ensuite, à quelles conditions y aura-t-il baisse des prix, sachant que les nouvelles sociétés auront sans doute du mal à s'implanter et à conquérir des parts de marché. On peut aussi s'interroger sur la maîtrise réelle qu'auront les consommateurs en matière d'information sur les services et les prix proposés. Les expériences du secteur de la téléphonie et de la libéralisation de l'électricité et du gaz en Flandre montrent toute la difficulté de procéder à une étude de marché avec des prix volatils et variant rapidement. Dans ce cas, sur quels critères fera-t-on le choix d'un fournisseur plutôt qu'un autre? Et que se passera-t-il si un client se trouve en difficulté de paiement? La facture énergétique pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages à faible revenu, alors même qu'ils ne trouvent souvent à se loger que dans des habitations mal conçues.

Enfin, on peut encore se demander quel sera l'impact d'une ouverture au marché de secteurs énergétiques sur les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face: raréfaction des ressources et pollution. La concurrence risque d'entraîner une incitation à la surconsommation, alors que tous s'accordent actuellement pour admettre que la meilleure énergie est celle que l'on ne consommera pas.

Un Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie

C'est pour se saisir de ces questions et s'en faire le relais qu'est né le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADÉ)[1]. Rendu officiel en octobre 2005, le RWADÉ rassemble différents partenaires: CSC, FGTB, MOC, les Equipes Populaires, Inter-Environnement Wallonie, Solidarités Nouvelles, CRIOC, Ligue des Familles. Si cette initiative est une première en Wallonie, elle a néanmoins un précédent en Région de Bruxelles-Capitale puisque, depuis plus de vingt ans, la CGEE (Coordination Gaz-Electricité-Eau)[2] mène un travail remarquable pour conquérir et faire respecter le droit fondamental à l'énergie domestique.

Des lettres d'informations, des publications et des outils pédagogiques

Publication du RWADÉ

J. DECROP, T. DE MENTEN et Ch. STEINBACH, La libéralisation des secteurs du gaz et de l'électricité en Région wallonne (décembre 2005).

Disponible en format PDF sur www.rise.be (Documentation) ou commandée gratuitement au 081/73.40.86

Publications du Réseau Rise

Certaines traitent directement de l'énergie. Un jeu de l'oie coopératif permet une approche intégrée de l'environnement.

Toutes les publications sont téléchargeables sur le site: www.rise.be (Rubrique Documentation/brochures) ou commandées à la FEC-CSC 02/246.34.95 et par mail: fozkonakci@acv-csc.be

Le portail énergie de la Région wallonne

Il regorge d'informations pratiques (notamment sur les aides et les primes) et proposent des dossiers thématiques avec des documents à télécharger.

Voir le site général: http://energie.wallonie.be/xml/

Lettres électroniques et revues d'informations gratuites

«Actualités Info-énergie», newsletter électronique, épingle les derniers événements significatifs dans l'actualité énergétique, particulièrement en Wallonie.

Pour s'abonner: http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-4535-.html

«Réinventons l'énergie», trimestriel à destination des ménages.

Abonnement via le N° vert gratuit de la Région wallonne 0800.11.901 - Sur le site: http://energie.wallonie.be - Par courrier: Abonnement Réinventons énergie Rue de Hamme-Mille 201 à 1390 Nethen.

«Le RÉactif» est une publication plus technique. Chaque numéro aborde une thématique particulière, fournit des informations techniques, un agenda, l'actualité belge et internationale.

Pour s'y abonner, par mail: abo.reactif@doc21.be ou sur le site: http://energie.wallonie.be - Abonnement: RÉactif , rue René Sacré 20 à 1367 Ramillies.

Des fiches-conseils et une newsletter pour éco-consommer

Le réseau Eco-consommation a publié des fiches-conseils pour éco-consommer, notamment sur l'énergie au bureau (n° 105), l'énergie verte et grise, le LPG et l'effet de serre.

Tél.: 071/30.03.01. Fiches téléchargeables sur le site: www.ecoconso.be

Une newsletter électronique **«L'art d'éco…consommer!»** est diffusée gratuitement. Certaines traitent de l'énergie. Elles sont toujours consultables dans les Archives du site internet.

Pour s'y abonner: http://www.ecoconso.be/

Calcul de l'empreinte écologique

Vous désirez connaître votre empreinte et le nombre de planètes qu'il faudrait à l'humanité pour couvrir vos besoins si tout le monde consommait comme vous?

Alors, faites le calcul de votre empreinte écologique: http://www.ibgebim.be

La première préoccupation du RWADÉ est de faire émerger les difficultés vécues par les ménages précarisés, surtout face aux bouleversements liés à l'augmentation des prix de l'énergie et la libéralisation du secteur. A partir de là, le réseau veut entreprendre une réflexion sur des pistes susceptibles de résoudre ces difficultés et les relayer auprès des pouvoirs publics.

Dans le contexte de la libéralisation prochaine du gaz et de l'électricité, le Rwadé a pu se rendre compte du peu de connaissance de nombreuses personnes. Il a donc décidé de mener campagne, via des relais associatifs, pour informer et sensibiliser l'opinion publique. Fin 2005, une brochure explicative a été publiée à ce sujet, avec le soutien du front commun syndical sur l'environnement, matérialisé par le projet RISE[3]. Destinée à des animateurs locaux, cette brochure vise à informer et rendre plus compréhensible les changements qui se profilent.

Sur l'augmentation des prix de l'énergie, le RWADÉ s'intéresse surtout à la situation dans des cités sociales. Même si les chiffres font défaut pour mesurer la facture moyenne à laquelle doivent faire face les habitants de logements sociaux, on sait globalement que chauffer un tel logement reste souvent énergivore. Or les difficultés auxquelles les locataires sont confrontés, ne procèdent pas uniquement des revenus mais aussi de la qualité d'efficacité énergétique du bâti. C'est donc aussi sur cet aspect que des politiques volontaristes et de long terme doivent être réellement développées. ■

1. RWADÉ, Michele Di Nanno (Route de Gembloux 48 à 5002 Saint-Servais). Tél.: 081/73.40.86 - E-mail: dinanno@e-p.be
2. Pour plus d'info: contacter Claude Adriaenssens au 02/477.56.09 - E-mail: coordinationgee@yahoo.fr ou claude.adriaenssens@brucity.be
3. RISE est le Réseau Intersyndical (CSC et FGTB) de sensibilisation à l'énergie. www.rise.be - FEC-CSC:02/246.34.95.

Ensemble, on maîtrise mieux!

L'énergie dans les logements sociaux

PAR MONIQUE VAN DIEREN
(EQUIPES POPULAIRES)

Peut-on encore aujourd'hui affirmer qu'aborder l'énergie est une mode ou un luxe de riches qui n'intéresse pas le milieu populaire, quand on sait que remplir sa cuve de mazout ou payer sa facture d'électricité grève sérieusement le budget des ménages à revenus modestes? Ou que l'accès à l'énergie risque d'être sérieusement malmené avec la libéralisation du secteur?
Depuis deux ans, les Equipes Populaires font de l'accès à l'énergie une des thématiques prioritaires de leurs actions. Cette année, la campagne cible en particulier l'énergie dans les logements sociaux. La maîtrise de l'énergie, que ce soit par des mesures individuelles ou collectives, y est souvent problématique. En effet, comment baisser sa consommation de chauffage lorsqu'on n'a pas le choix du type d'énergie ou que les installations sont vétustes ou très énergivores? Comment contrôler sa consommation quand on ne comprend pas les décomptes et les différents postes de la facture, ou qu'on ne dispose pas de compteurs individuels? Quelles habitudes de vie peut-on modifier pour consommer moins, sans devoir investir dans des équipements coûteux? Autant de questions soulevées par les habitants des logements sociaux et auxquelles les Equipes Populaires veulent répondre en proposant des outils pédagogiques et des animations dans les cités sociales.

DES OUTILS ABORDABLES

Pour répondre à des demandes d'informations précises, quatre dépliants directement utilisables ont été édités[1].
Le premier donne des conseils simples pour économiser l'énergie sans investissement financier important. Ce dépliant est diffusé dans un nombre important d'habitations sociales wallonnes et bruxelloises, avec l'objectif d'atteindre la moitié des logements sociaux.
Deux autres dépliants abordent des questions plus spécifiques et pratiques: la compréhension de la facture de gaz et d'électricité, et la maîtrise des appareils de chauffage (thermostats, vannes, chaudières, calorimètres…)
En plus d'une série d'adresses utiles, le quatrième folder propose des conseils pratiques pour s'organiser entre voisins, entre amis, s'échanger des trucs et ficelles, interpeller les gestionnaires de logements.

Un dossier de la revue Contrastes («Quelle politique sociale de l'énergie?») et un cahier d'animation ont aussi été publiés. A destination des animateurs de groupes ou des services sociaux, ce cahier propose cinq méthodes simples et ludiques pour aborder les éner-

gies; celles-ci sont également accessibles à un public de «non-initiés» et aux jeunes[2].

Des actions collectives dans les cités sociales

Outre une diffusion massive des dépliants d'information dans les habitations sociales, des séances d'information et des animations spécifiques ont été organisées. De nombreuses demandes de collaboration et d'animation émanent des Comités de locataires et des CPAS, en particulier de la région de Charleroi. L'objectif de ces séances d'animation est de mener un travail d'information sur certains aspects spécifiques et de proposer une démarche d'action collective aux participant(e)s qui souhaitent s'impliquer pour un «mieux vivre» dans leur cité ou leur quartier.

Abordables par tout un chacun, les outils pédagogiques et les dépliants sont réellement des supports simples pour entrer en contact avec un public demandeur d'informations très concrètes et de réponses directement utilisables au quotidien. Suffisamment diversifiés, ils proposent également des animations «clé sur porte».Ainsi, différentes animations ont eu lieu ou sont programmées dans les prochaines semaines. Quelques-unes peuvent être pointées.

A **Nivelles**, les Equipes Populaires ont réalisé, en collaboration avec le Comité de locataires de la cité sociale Sainte-Barbe, une animation festive sur le thème de l'énergie. Durant ce mercredi après-midi, les enfants de la cité ont pu tester les animations réalisées à leur intention: la roue de l'énergie, le jeu des électros, l'atelier de dessin, l'empreinte écologique… Ensuite, les participants ont épinglé les problèmes récurrents rencontrés dans les logements sociaux: systèmes de calorimètres peu fiables, pas d'accès aux compteurs, absence de mode d'emploi pour les appareils de chauffage, mauvaise isolation des bâtiments… Des témoignages ont démontré le peu d'intérêt des sociétés de logement face aux factures énergétiques de leurs locataires, à qui il arrive souvent de payer davantage de charges que de loyer…

A **Rochefort**, en mars et en avril dernier, un cycle de quatre animations a été proposé aux habitants suite à la demande du CPAS de mettre en place des actions de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie, dans le cadre de son service de «guidance sociale énergétique» (la plupart des CPAS wallons en possèdent!).
Les animations se sont attardées sur les trucs et astuces pour économiser l'énergie, le décodage de la facture d'électricité, le fonctionnement des appareils de chauffage, les économies d'eau et les enjeux environnementaux. Elles ont permis de mettre le doigt sur une somme de questions ou problèmes vécus comme personnels, mais partagés par un grand nombre. Par exemple, l'absence ou l'incompréhension des modes d'emploi des thermostats (à l'origine d'une mauvaise gestion de sa consommation d'énergie) a amené les participants à demander à la société de logements de s'impliquer pour leur permettre une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie. Lorsque des habitants d'un même quartier se rencontrent plusieurs fois (de 10 à 17 personnes à chaque séance), une certaine dynamique et une solidarité s'installent: en effet, d'autres thématiques collectives y sont débattues, comme la sécurité routière aux abords de la cité, l'accès pour les personnes à mobilité réduite. ce qui a amené les habitants à envisager la création d'un Comité de quartier. On peut dire que l'énergie a fait tache d'huile…
D'autres initiatives sont programmées dans l'ensemble de la Communauté française, avec comme objectif central la mise en place de cette dynamique d'action collective dans les cités sociales, complétée par une campagne d'information.

Une liste des revendications politiques

La campagne des Equipes Populaires vise également à interpeller les pouvoirs publics et les sociétés de logements pour développer une meilleure maîtrise individuelle et collective de la consommation énergétique dans ces logements.
Tout d'abord, les Equipes Populaires demandent que les instances politiques concernées et les sociétés de logements sociaux intègrent les critères d'efficacité énergétique dans les plans de construction et de rénovation des logements sociaux. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens, elles devraient être amplifiées. Ensuite, des dispositions devraient être prises pour permettre aux ménages d'accéder à une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie. Concrètement, par une information systématique et personnalisée sur l'utilisation des appareils de chauffage, par l'installation de compteurs et d'appareils de mesure précis et individualisés (stop aux calorimètres!).
Enfin, et de manière générale pour les ménages à revenus modestes, les Equipes Populaires demandent la plus grande vigilance pour que l'accès à l'énergie pour tous soit garanti dans le cadre de la prochaine libéralisation de l'énergie en Wallonie et à Bruxelles.

Les Equipes Populaires portent notamment ces revendications par le biais du groupe «Energie et pauvreté», mis en place récemment par le Centre pour l'Egalité des Chances. Il rassemble les principaux acteurs associatifs et joue le rôle de relais avec le monde politique.

Manifestement, les préoccupations en matière d'énergie des Equipes Populaires ont été entendues… ■

1. Quatre dépliants gratuits (frais de port en plus) sont proposés autour du thème de l'utilisation rationnelle de l'énergie:
   . L'énergie? Je maîtrise!
   . Ma facture? Je maîtrise!
   . Mon chauffage? Je maîtrise!
   . L'énergie, maîtrisons-la ensemble!
   Ils sont disponibles au 081/73.40.86, par fax. 081/74.28.33, e-mail: equipes.populaires@e-p.be
2. Voir article de présentation page 11

Mener une réflexion sur les énergies *à l'ISCO*

PAR PHILIPPE DEVUYST,
FORMATEUR ISCO-BRUXELLES

QUESTION DÉLICATE ET APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

La demande initiale faite par l'ISCO était de donner un cours d'économie appliquée, avec comme objectif de partir de réalités économiques pour dégager des éléments théoriques sur les mécanismes économiques. J'ai alors proposé de travailler sur des secteurs économiques concrets: l'énergie et le logement. Au-delà de la dimension économique, ces deux thèmes recouvrent d'autres réalités: sociales, politiques, culturelles, techniques. Dans le cadre des cours et à partir du thème des énergies, j'ai identifié ses principales particularités et ensuite, montré en quoi celles-ci rendent difficile et délicat son enseignement, surtout dans un processus de formation d'adultes et en éducation permanente.

Tout d'abord, il est intéressant de se pencher sur les spécificités et le champ que les deux thématiques recouvrent. La problématique du logement est limitée dans l'espace, elle est autocentrée. Les niveaux de pouvoir compétents, pour Bruxelles, sont la Région et les communes. Par ailleurs, les relations sociales se limitent très largement aux locataires/propriétaires/pouvoirs locaux/organisations et institutions locales. Au contraire, la question des énergies se pose dans l'espace beaucoup plus vaste de la planète! On y retrouve notamment les relations entre Etats producteurs et consommateurs, la notion de sécurité d'approvisionnement, les réserves d'hydrocarbures, les conflits internationaux, mais également, à l'autre extrémité, les relations consommateur/fournisseur.

DES SPÉCIFICITÉS INTERPELLANTES

Par ces spécificités, la problématique de l'énergie a éveillé chez les étudiants des questions d'ordres et de natures forts différents et les attentes furent très variées: depuis la connaissance de la géopolitique énergétique jusqu'à la compréhension des factures de gaz et d'électricité, ainsi que les méthodes pour organiser des achats groupés d'énergie.

Cette thématique et toutes ses spécificités rendent donc son enseignement difficile et délicat.

Selon moi, cela tient à trois facteurs essentiels:

- **L'énergie n'est pas un bien de consommation ordinaire, tout en étant présente dans toutes nos activités.**

L'énergie n'est pas directement un bien de consommation. L'énergie est un bien intermédiaire qui permet de satisfaire des besoins fondamentaux. Il en résulte souvent que lorsqu'on évoque l'énergie, l'usage de l'énergie pour satisfaire un besoin et non l'énergie en elle-même est abordé. De plus, l'énergie s'est insinuée dans une grande partie de nos activités et s'est souvent même substituée au travail humain. Le débat sur l'énergie dépasse la consommation, puisqu'il touche aux notions de dépendance et de niveau de confort atteint.

Si des inégalités existent dans les niveaux de confort, ces inégalités sont renforcées par la capacité ou souvent l'impossibilité de maîtriser les consommations énergétiques. Par exemple, il existe une grande différence entre un ménage locataire de son logement, qui subit l'évolution des conditions énergétiques et un propriétaire occupant

Des informations sur les primes

RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POUR DES INVESTISSEMENTS ÉCONOMISEURS D'ÉNERGIE DANS LES HABITATIONS.

POUR PLUS D'INFOS: VOIR LE SITE DU MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'ENERGIE - HTTP://WWW.MINECO.FGOV.BE/ENERGY/RATIONAL_ENERGY_USE/TAX_REDUCTIONS/HOME_FR.HTM

EN RÉGION WALLONNE

Contactez soit un des Guichets de l'énergie, soit le site http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-3437-.html qui présente toutes les aides et primes selon la qualité du demandeur (citoyen, logements sociaux, institutions de soins, entreprises et indépendants, communes et provinces, enseignement, asbl, etc.).

TÉL. DIVISION DE L'ENERGIE: 081/33.56.42

EN RÉGION BRUXELLOISE

CONTACTER LE SERVICE FACILITATEUR ENERGIE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
TÉL.: 0800/85.775

son propre logement qui peut réagir rapidement à la hausse des prix du gaz naturel en adaptant le mode et les techniques de chauffage et d'isolation.

- **L'énergie comporte une dimension politique et ne peut être laissée aux seules forces d'un marché.**

L'énergie est un bien qui n'est pas souvent disponible immédiatement aux endroits où elle est consommée et inversement les ressources locales sont excédentaires dans certains pays du monde. Dans le cas des énergies non renouvelables (pétrole, gaz, charbon, nucléaire,..), il y a des pays exportateurs et des pays consommateurs. La situation est similaire pour les énergies renouvelables: les pays montagneux peuvent développer une production d'électricité à partir de barrages, ce que des pays plats comme le nôtre sont incapables de faire. L'éloignement entre les points de consommation et de production-extraction et la rareté de l'énergie entraînent très souvent l'implication politique des gouvernements. Les conflits armés du Koweït, l'intervention de l'Etat français dans l'opération de fusion Suez-Gaz de France en sont des exemples. Dans des pays plus petits, comme la Belgique, où cet interventionnisme n'est pas de rigueur, les dirigeants d'Electrabel reprochent, en privé, au monde politique de ne pas soutenir la grande firme «nationale». De façon globale, par sa répartition géographique inégale, l'énergie comporte donc nécessairement une dimension politique.

Mais au-delà de la question de sécurité d'approvisionnement, la justice entre utilisateurs d'énergie au sein d'un même pays ou entre utilisateurs de pays différents doit être soulevée. Si la sécurité d'approvisionnement est intégrée dans la pensée politique, il n'en est pas de même pour la justice entre membres d'une même génération. Bien souvent, les disparités de consommation d'énergie sont considérées comme des données et non comme une entrave à la justice sociale.

De plus, l'exercice du pouvoir montre que les ressorts en matière de choix énergétiques sont souvent guidés par les intérêts à court terme de groupes industriels tant du secteur de l'énergie que des secteurs des équipements et des biens de consommation (secteur automobile par exemple).

- **L'usage de l'énergie a des conséquences climatiques et environnementales.**

Si les conséquences de l'usage de l'énergie sur la qualité de l'air et sur le climat n'ont pas toutes un impact important aujourd'hui, il est maintenant établi qu'elles bouleverseront les conditions de vie des générations futures.

Ces modifications atteindront la biodiversité et exigeront des adaptations dans l'agriculture, dans nos constructions, nos équipements et nos modes de vie. Elles représenteront un coût de transformation que des entreprises privées intègrent déjà et risquent alors de se faire au détriment des populations déjà fragilisées.

L'usage souvent immodéré de l'énergie pose ainsi la question de la solidarité intergénérationnelle. En plus des coûts reportés sur les générations futures, ce que nous consommons aujourd'hui en matière d'énergies non renouvelables est soustrait au capital global de la planète et ne pourra donc plus être consommé demain. Certains objecteront que les futurs progrès techniques permettraient de compter sur une disponibilité illimitée de l'énergie. C'est négliger les leçons du passé qui montrent que le progrès ne résout pas tout et n'est que rarement suscité par des objectifs de minimisation d'usage des matières premières. De plus, les conséquences négatives de ces progrès sont souvent externalisées (comme les déchets nucléaires) ou minimisées (infrastructures nécessaires pour mettre en place une économie de l'hydrogène). C'est aussi oublier que toutes les évolutions techniques ne sont pas compatibles avec le progrès social en termes de répartition de la richesse produite et d'organisation du travail.

Ces trois facteurs illustrent combien l'approche de «l'énergie» et son enseignement sont indissociables des questions sociales et environnementales de la production et de l'usage de l'énergie.

Une réflexion à poursuivre au-delà du cours

La problématique de l'énergie et a fortiori sa mise en réflexion ne peuvent donc se limiter à la dimension économique. La démarche doit être multiple et intégrer les différents niveaux d'analyse que sont le champ social, politique, culturel et environnemental.

A titre d'exemples, voici d'autres angles d'approche:

- aborder le progrès technique tant en termes de consommation d'énergie qu'en termes d'organisation du travail et de justice sociale;
- étudier l'usage de l'énergie y compris dans les situations socio-économiques différentes des consommateurs;
- se pencher sur les modes d'organisation économique des secteurs de l'énergie, y compris dans leurs dimensions sociales et environnementales. ■

L'énergie? *je maîtrise avec des animations*

PAR VALÉRIE ALBERTUCCIO
(EQUIPES POPULAIRES)

Dans la foulée de la campagne de sensibilisation «L'Energie? je maîtrise!» des Equipes Populaires, un cahier d'animation sous la forme d'une valise pédagogique a été conçu avec des animations clé sur porte, des documents de référence et d'information, et des conseils pratiques aux animateurs.

L'objectif initial poursuivi lors de la réalisation de cet outil est d'offrir à tous la possibilité d'approfondir sa connaissance en matière de consommation d'énergie. Le postulat de base étant de s'intéresser aux compétences de départ des participants et à leur désir d'apprentissage.

C'est pour toutes ces raisons que les supports choisis sont variés et très souvent ludiques, comme le photo langage, un jeu de cartes, l'analyse de documents et des mises en situation. Toutes les animations privilégient la démarche collective. Certaines peuvent être proposées à des groupes constitués pour l'occasion, d'autres nécessitent une meilleure connaissance des autres participants. Par ailleurs, certaines visent un objectif à court terme (par exemple, économiser l'énergie domestique et alléger le portefeuille), tandis que d'autres interrogent l'ensemble de notre société de consommation et invitent à formuler des propositions de politique globale.
La question des économies d'énergie touche de prime abord la population dans sa vie privée. Avec leur dimension d'éducation permanente, ces outils pédagogiques permettent aux participants de s'y retrouver individuellement, sans jugement de valeur, et de développer en même temps un regard sur la dimension collective de cette problématique.

SENSATION ET REPRÉSENTATION, UN DÉMINEUR CONTRE LES PRÉJUGÉS

Ces deux animations très courtes cherchent à lever les préjugés et les risques de culpabilisation pouvant émerger dans une animation sur la consommation énergétique. Elles ont été conçues soit comme de véritables «démineurs» lors d'une animation où des tensions sont vécues, soit comme une barrière de sécurité à placer avant d'entamer une animation de fond.

DES TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Cette animation permet d'identifier toute une série de trucs et ficelles pour économiser de l'énergie domestique. Dynamique, elle ne s'attarde pas trop sur ce qui est connu, rappelle certains vieux réflexes et informe sur de nouvelles possibilités. Chacun est invité à participer activement, tout en étant respecté dans sa personnalité et son niveau de connaissances.

L'ÉNERGIE? MAÎTRISONS-LA ENSEMBLE!

Faire des économies d'énergie uniquement en changeant certaines habitudes est tout à fait possible. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de modifier les comportements. Cette animation permet de réaliser un relevé de la consommation réelle d'énergie de chaque participant et ainsi de réfléchir à des pistes d'économies qui correspondent effectivement aux besoins et/ou difficultés de chacun. En résumé, une démarche collective peut être ainsi initiée à partir d'une réponse à des besoins individuels.

COMPRENDRE MES FACTURES DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

Pour avoir un usage rationnel de l'énergie, il est indispensable de maîtriser sa consommation. Or, comprendre la facture de gaz et/ou d'électricité n'est pas toujours facile. Cette animation fournira aux participants des éléments d'information pour comprendre le coût de l'énergie électrique et gazière. Au départ de la lecture détaillée de la facture de gaz et/ou d'électricité, cette animation donnera des clefs pour identifier les acteurs de ce marché et les enjeux sous-jacents.

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE POUR FAIRE DES LIENS

Cette animation permet aux participants de prendre conscience des liens qui existent entre consommation d'énergie (domestique) et leurs impacts sur l'environnement. Ludique, elle se base sur le calcul de l'empreinte écologique de chaque personne, ce qui permet concrètement de visualiser et de mesurer le poids et l'influence de nos habitudes de vie et de consommation sur la qualité de l'environnement. Accompagnée d'un Powerpoint qui fait le lien entre consommation d'énergie et enjeux environnementaux, elle propose un calcul de l'empreinte écologique et une série de trucs et astuces pour la réduire. ■

Pour plus d'infos ou pour commander le cahier d'animation: Equipes Populaires, rue de Gembloux 48 à 5002 Namur. Tél.: 081/73.40.86, courriel: equipes.populaires@e-p.be

Le défi énergétique *pour les milieux précarisés*

PAR NICOLAS CAEYMAEX,
ÉCO-CONSEILLER À REVERT

Au cours de la décennie nonante, des conférences internationales (notamment celles de Rio et de Kyoto) ont réuni l'ensemble des pays de la planète pour débattre des problèmes des changements climatiques et de leurs conséquences. Les négociations lors de ces sommets ont souvent fait l'objet d'intenses discussions et de vives oppositions entre les puissances, inquiètes de l'ingérence soudaine des questions environnementales, vues comme des contraintes susceptibles de ralentir leur économie, menaçant ainsi leur compétitivité. A Kyoto, les pays riches et industrialisés, plus gros émetteurs de CO_2, se sont toutefois engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à valoriser la production d'énergie à partir de sources propres (soleil, vent, biomasse, etc.). Les Etats-Unis, pays responsable de 25 % des émissions globales de CO_2 alors qu'ils ne représentent que 4,7 % de la population mondiale, ont même rechigné à ratifier le fameux protocole.

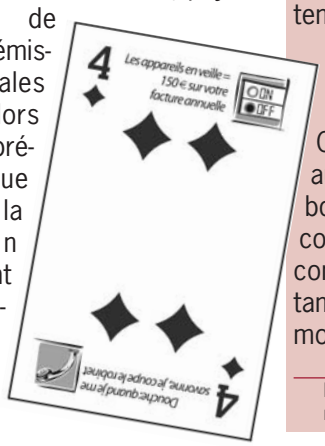

DU LOCAL AU GLOBAL

Face aux urgences environnementales, des initiatives plus locales, comme les écoles des consommateurs, se sont multipliées ici et là, avec comme objectif une meilleure gestion du patrimoine naturel. Alors que les législations nationales intègrent peu à peu de nouvelles dispositions en faveur de l'environnement, des associations travaillent sur le terrain pour conscientiser les citoyens sur ces questions essentielles. C'est notamment le cas à Verviers où sous l'impulsion du MOC en 2002, l'asbl Revert-biomasse-énergie a vu le jour pour développer des campagnes et des actions de sensibilisation à l'environnement, à l'éco-consommation et au développe-

Economisons l'énergie! *Des outils pour agir*

Revert a développé différents outils pédagogiques originaux pour sensibiliser un public fragilisé sur le plan social et économique à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Un jeu de cartes intitulé «Economisons l'énergie!» a ainsi été réalisé. Il intègre plus d'une centaine de gestes à adopter au sein du logement pour économiser l'énergie, diminuer ses factures et réduire ainsi son impact environnemental. Recourir à un jeu de cartes classique pour sensibiliser le public sur le thème des économies d'énergie est un concept né de l'imagination de Mario Gotto, chargé de projets au MOC de Verviers, qui y a vu un formidable outil de diffusion et de contact, dans des lieux publics, avec les populations plus fragilisées.

108 commentaires «énergie» ont été rédigés, insérés sur les 54 cartes (jokers compris) et accompagnés d'une illustration, dynamisant ainsi la face de jeu. Pour ne pas perturber le joueur engagé dans une partie, les messages ont été retravaillés à de nombreuses reprises pour devenir aussi brefs et précis que possible. Afin d'éviter toute lassitude pour celui qui manipule l'outil, les concepteurs ont été attentifs à maintenir une hétérogénéité dans la formulation des 108 conseils qui, dès lors, adoptent des styles variés: tantôt informatifs («1 cm de givre, c'est 50% de consommation en +»), tantôt injonctifs («Isolez vos conduites d'eau chaude») ou ludiques («Sac de l'aspirateur saturé, euros aspirés!»).

Ce jeu de cartes emprunte une voie résolument nouvelle par rapport aux pratiques traditionnelles de sensibilisation (affiche, fascicule, toute boîte, spot radio, télévision, etc.). Diffusé dans des lieux publics de convivialité, comme les cafés, clubs sportifs, écoles, le jeu devrait contribuer, à son niveau, à l'effort commun en matière d'énergie suscitant peut-être, par la même occasion, un éventuel débat citoyen sur les modes de consommation actuels. ■

Pour info et se procurer le jeu (Prix: 3 euros + frais d'envoi), contactez le 087/33 77 37 ou par mail: info@revert.espace28.be

ment durable. Les travailleurs de l'association proposent notamment une animation (environ 6 heures) consacrée à l'énergie et plus particulièrement à son utilisation rationnelle au sein des logements. La spécificité de ce projet réside essentiellement dans le public visé par la formation, à savoir des personnes issues de milieux précarisés. L'ASBL collabore ainsi avec divers partenaires sociaux, tels que les CPAS, les régies de quartier et d'autres organismes de réinsertion socioprofessionnelle afin de réunir le public susceptible d'être intéressé par cette thématique.

L'objectif de Revert est double. Dans un premier temps, il s'agit d'aider les participants à diminuer le montant de leurs factures énergétiques. C'est pour cette raison que la formation aborde ainsi plus d'une centaine de gestes d'économie d'énergie à appliquer au quotidien, à la maison ou au bureau. Au programme également: exercice sur le coût moyen des consommations annuelles de certains appareils électriques, explications en ce qui concerne les primes «Energie» de la Région wallonne, examen attentif des factures de gaz et d'électricité, informations sur le tarif bihoraire, QCM sur l'énergie.

Afin d'éviter toute forme de culpabilisation, les formateurs de Revert sont particulièrement attentifs au vécu des personnes, ainsi qu'aux difficultés régulières qu'elles rencontrent. Loin d'une formation ex-cathedra, l'animation se veut interactive. C'est pour cette raison que les personnes présentes sont sans cesse sollicitées pour initier les débats et réfléchir d'abord par elles-mêmes aux solutions pour économiser l'énergie. Les participants sont ainsi invités à être acteurs de leur formation.

Dans un second temps, les participants sont sensibilisés aux problématiques énergétiques globales. Sont exposées les impasses du mode de développement actuel: notamment surconsommation des énergies fossiles, disparition progressive de celles-ci, augmentation irréversible de leur prix en raison de difficultés d'accessibilité sans cesse accrues, émissions de gaz à effet de serre, réchauffement, dérèglements climatiques. Mentionner ces thématiques globales permet aux formateurs d'insister sur les interdépendances entre les situations locales et globales, réaffirmant, par ce biais, l'importance pour leur portefeuille et pour l'ensemble de la planète d'une modification des comportements quotidiens.

Devenir citoyen critique et responsable

Ces considérations «planétaires» ne sont bien sûr pas bien éloignées du quotidien des participants. Initier des discussions sur ces sujets répond à un autre souhait de l'équipe de Revert: intégrer les participants à des débats qui concernent l'ensemble des individus et auxquels, en raison de leur exclusion sociale, ils sont trop rarement conviés. En les invitant à formuler un avis sur ces questions fondamentales, les formateurs espèrent modestement les aider à se resocialiser pour reconquérir la respectabilité qu'ils méritent et se positionner comme acteurs dans le développement durable.

Pour ceux qui le souhaitent, Revert propose aussi un suivi à domicile et réalise ainsi un «audit énergétique», c'est-à-dire un repérage au sein de l'habitation des postes les plus énergivores, des pertes thermiques éventuelles et des possibilités pour améliorer la situation. Cette analyse sur place n'est pas toujours évidente, car dans bien des cas, elle touche très vite aux notions de précarité financière, aux relations avec le propriétaire et à l'historicité de la précarisation. Tout ne peut évidemment pas se résoudre par un simple conseil.

En liant facture énergétique et enjeux environnementaux, sur base de l'expérience des personnes, les formateurs de Revert abordent la question du développement durable et du rôle joué par chacun. En effet, l'homme du 21ème siècle se trouve bel et bien face à un tournant de son histoire, car il doit impérativement, au nom de sa survie, questionner son mode de développement actuel, insoutenable sur le long terme.

A travers ces modules de formation et les outils pédagogiques utilisés, Revert espère susciter une réflexion sur les enjeux cruciaux de notre société et inviter les personnes à endosser leur rôle de citoyen critique et responsable. ■

Pour plus d'informations, contacter Revert,
rue Laoureux 28 à 4800 Verviers
Tél: 087/33.77.37
E-mail: info@revert.espace28.be

Journées d'études du CIEP-MOC

Actualité politique

Elections communales: lectures originales des résultats

Date: 14 novembre 2006, de 9.00 à 16.30 heures - Lieu: La Marlagne - Wépion -
Infos: Francine Baillet, au secrétariat CIEP. Tél.: 02/246.38.41

Les bassins scolaires sources d'inégalités

Notre système éducatif libéral est structurellement générateur d'inégalités et de ségrégations. Pour contrer ces dysfonctionnements et promouvoir l'équité et l'efficacité scolaire, le gouvernement de la Communauté française suggère d'instaurer un nouveau mode d'organisation et de pilotage du système scolaire articulé autour de bassins scolaires au sein desquels les établissements seraient amenés à instaurer entre eux des modes de fonctionnement coopératif dans divers domaines. Pour l'heure, ces bassins scolaires restent des constructions théoriques et plusieurs scénarios sont envisageables quant à leur éventuelle instauration, délimitation géographique, niveau de compétence et composition. Pour faire avancer le débat et la réflexion sur ce sujet, le CIEP et l'IEV (Institut Emile Vandervelde) organisent conjointement une journée d'étude ouverte à tous le samedi 25 novembre 2006 aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur. Cette journée sera composée d'apports théoriques, de prises de position politiques de responsables syndicaux et des réseaux d'enseignement, de tables-rondes et de débats avec divers acteurs de terrain et associatifs.

Le programme définitif sera disponible début octobre sur le site du CIEP (http://www.ciep.be)
Pour tous renseignements complémentaires: Commission Enseignement du CIEP-MOC Frédéric Ligot.
Tél.: 02/246.38.45, e-mail: frederic.ligot@ciep.be

Croire *à la force de la solidarité*

En octobre prochain, à Ostende, la CSC organisera son congrès national.

Le thème de cette édition 2006: «La solidarité, c'est capital».

Syndicaliste a rencontré Claude Rolin, secrétaire général de la CSC, pour voir avec lui s'il est encore normal de parler de «social» en ce début de 21ème siècle[1].

Syndicaliste: ***Pourquoi avoir choisi la solidarité comme thème central du congrès d'octobre?***

Claude Rolin: La solidarité, c'est ce qui fait le cœur du mouvement syndical. Si, un jour, on a créé les syndicats, c'est parce qu'à ce moment-là, les travailleurs se sont rendu compte que le seul outil qu'ils avaient pour lutter contre l'oppression, c'était leur solidarité. Le cœur historique et la raison d'être d'une organisation syndicale comme la CSC, c'est la solidarité. D'où l'importance d'avoir un congrès sur ce thème là.
Si on le fait maintenant, c'est aussi parce que cette notion de solidarité, il nous semble qu'elle a évolué dans le temps et on peut, parfois, avoir le sentiment qu'il y a eu un moment où elle était évidente mais qu'aujourd'hui, la solidarité est mise à mal. Elle est attaquée par une partie du monde politique, par une partie du monde économique (le patronat). Elle est aussi mise en cause par l'évolution même de la société, c'est-à-dire ce qu'on appelle la globalisation libérale de la société. Ça se traduit par toute une série de choses qui sont aujourd'hui contestées, notamment dans les médias. Un outil essentiel pour la solidarité, c'est la sécurité sociale. On entend et on lit de plus en plus de choses qui remettent en question cette sécurité sociale. On dit qu'elle est trop généreuse, qu'il faut la limiter. En tant que syndicat, nous devons réagir à ces attaques. Les combats solidaires des syndicats ont permis qu'il y ait une redistribution des richesses au travers de la fiscalité et cela est aussi contesté. On parle de moins en moins de «contributions» mais de plus en plus «d''impôts», on parle de «charges sociales» et non plus de «cotisations sociales». Cela est révélateur d'un certain état d'esprit.

La solidarité est mise en question aussi par rapport à notre métier, notre fondement de syndicaliste. Si on pouvait considérer que les intérêts des travailleurs étaient hier tous les mêmes, aujourd'hui, du fait même des mutations de la société, les travailleurs ont parfois des intérêts qui sont divergents.
Toutes ces attaques de la solidarité, à l'extérieur du mouvement ouvrier mais aussi en son sein, nous obligent à redéfinir notre notion de solidarité et à réfléchir aux moyens que nous pouvons mettre en œuvre pour renforcer la solidarité dans le monde d'aujourd'hui.

***Syndicaliste:* Le sous-titre de ce congrès, c'est «le social est-il encore normal?», n'est-ce pas une question provocatrice?**

Claude Rolin: Je ne suis pas si sûr que ce soit une question tellement provocatrice. Nous constatons que toute une série de gens trouvent que le social n'est plus normal. Quand les organisations patronales disent qu'il faut limiter les allocations de chômage à 6 mois maximum, qu'il faut limiter la fiscalité, qu'il faut diminuer les salaires, qu'il faut limiter, voire supprimer, le droit de grève ou encore qu'ils refusent la représentation syndicale dans les PME, cela veut dire qu'ils considèrent que le social, ce n'est plus normal.

Il y a un côté provocant dans cette question mais c'est une provocation qui vise à réaffirmer l'importance, pour nous, de la solidarité. Le thème du congrès, «la solidarité, c'est capital», n'a pas été choisi par hasard. Ça veut dire beaucoup de choses. Ça veut dire que, pour nous, cette solidarité est centrale. Nous réaffirmons aussi, un peu sous forme d'un jeu de mots, que notre capital, pour nous, travailleurs, allocataires sociaux, c'est la solidarité. Ce capital de solidarité, nous avons le devoir de le faire fructifier! Et de faire en sorte qu'il se développe.

***Syndicaliste:* Quel rôle doit jouer un syndicat comme la CSC pour développer la solidarité?**

Claude Rolin: Le syndicat doit être en capacité de partir des réalités concrètes des gens qu'ils représentent, c'est-à-dire les travailleurs, les allocataires sociaux. Nous devons aussi être conscients que ces réalités évoluent et qu'elles sont différentes et à partir de là, nous devons construire des revendications collectives. Ça a toujours été le cas, nous avons toujours travaillé comme ça. Mais l'enjeu pour nous, si nous voulons toujours avoir une pertinence demain, c'est de réussir ce défi-là d'adapter la solidarité aux réalités d'aujourd'hui. Et je pense qu'il n'y a que nous qui pouvons le faire!

***Syndicaliste:* Avez-vous l'impression que les gens sont moins solidaires qu'avant?**

Claude Rolin: La solidarité n'a jamais été quelque chose de donné, ça se travaille. Et ça se travaille d'abord au travers de la compréhension des choses, c'est toute la fonction d'éducation permanente du syndicat.

Il y a un sentiment général qui tend à nous faire croire que la solidarité diminue. Mais dans un même temps, elle continue à exister. On le voit notamment lors de conflits d'entreprises ou encore quand on voit le nombre de militants de la CSC qui sont candidats aux élections sociales. C'est assez extraordinaire de voir l'engagement, l'investissement des travailleurs et c'est une grande démonstration de solidarité. On la voit au travers des mouvements sociaux, notamment lors de la mobilisation contre la directive «Bolkestein», avec les résultats positifs qu'on connaît.
On retrouve aussi la solidarité dans des formes nouvelles, différentes de ce qu'on connaissait. On a souvent l'image d'une jeunesse qui ne veut plus s'investir dans les mouvements solidaires mais dans les faits, on constate que la jeunesse garde cette capacité de mobilisation. Que ce soit dans des mouvements alter-mondialistes ou récemment en France dans le mouvement anti-CPE. La jeunesse est toujours capable de se mobiliser sur des enjeux solidaires.

Il y a des attaques faites à la solidarité, mais on a toutes les raisons de continuer à espérer et à croire à la force de la solidarité. ■

1. Article paru dans Syndicaliste 642, p4-5, nouvelles fédérales, Congrès CSC. Interview menée par Marie-Ange Foret, publié avec l'accord de l'auteur.

La santé n'a pas de prix?

Pansons le Monde... Autrement! Agissons pour la campagne Solidarité Mondiale-CIEP

La santé n'a pas de prix! Ce vieil adage populaire n'est malheureusement plus vrai aujourd'hui. La logique mercantile des acteurs économiques a fait de la santé un produit commercial inaccessible pour deux milliards d'êtres humains.

5000 personnes meurent journellement de la tuberculose. Un enfant meurt de la malaria toutes les 30 secondes. Le sida décime une population entière d'Africains.

Cette réalité n'est pas une fatalité! Elle est le résultat de choix basés sur la recherche du profit maximum et de la compétitivité au détriment des besoins fondamentaux des hommes.

Cette réalité, ensemble, nous pouvons la changer. Découvrez les six revendications de Solidarité Mondiale et participez à la campagne d'adhésion en signant la pétition avant le 31 décembre 2006! ■

Pour informations: www.solmond.be

Femmes en résistance dans une société de violences

Un autre monde est possible![1]

PAR SOIZIC DUBOT,
RESPONSABLE FORMATION VIE FÉMININE

«Nous sommes dans une société de mépris et de violences!»

Ce constat interpellant introduisait la dernière Semaine d'étude de Vie Féminine. Sous le titre «Femmes en résistance dans une société de violences», elle s'attaquait aux violences vécues et observées (et quasi acceptées) au quotidien: sexisme, contrôle social, obsession sécuritaire, coût de la vie, stigmatisation des populations et individus… Des violences qui touchent particulièrement les femmes, soulignait en introduction Hafida Bachir, nouvelle Présidente du mouvement.

COMPRENDRE ET DÉNONCER POUR RÉSISTER ET DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES!

C'est Luc Carton qui amorça la réflexion en soulignant le vacarme autour des faits divers qui contraste avec tout ce dont on ne parle pas: «On s'étend sur un braquage mais pas sur les créances alimentaires, sur les jeux boursiers et les rapprochements sidérurgiques mais pas sur leurs coûts en termes de travail humain». C'est là que résident les violences caractéristiques de notre époque qu'il nomme le «temps du mépris social» en référence à l'ouvrage d'Emmanuel Renault[2]. Ce mépris découlerait de notre incapacité à construire les conflits sociaux et de notre déficit de parole commune, qui empêcheraient de structurer un rapport à une loi commune.

Notre société est néanmoins démocratique puisqu'elle se reconnaît traversée par des contradictions irrémédiables que nous devons discuter et analyser. Ainsi se construit une loi commune permettant au pouvoir de s'exprimer légitimement. Mais aujourd'hui, ce débat a rarement lieu: les représentants sociaux et politiques ne font guère appel à l'expérience des citoyen(ne)s, travailleurs/travailleuses, usager(e)s…

CONSTRUIRE UN «NOUS» COMMUN POUR «DÉMÊLER LES FILS»

Pour le philosophe, nous avons besoin de trouver une nouvelle manière de «faire un nous». Comment le construire dans ce contexte qui est aussi celui de la mondialisation, de la marchandisation et de la tertiarisation? Pragmatiquement, à partir de nos interprétations plurielles et des petits gestes et pratiques à notre échelle.

Pour lui, trois scénarios sont possibles:

- l'affaissement du politique au profit de la marchandisation, réduisant encore la délibération;
- la restauration autoritaire de l'Ordre commun, complément du précédent, qui se profile derrière certaines lois faisant suite aux faits divers;
- l'approfondissement de la démocratie avec une nouvelle génération de droits civils et politiques: à partir de nos expériences et contre-expériences, on assisterait alors à un accouchement des savoirs sociaux grâce au travail d'expression, d'analyse et de débats publics. Pour Luc Carton, positif, «Un scénario crédible rejoignant le projet des femmes alliées pour une nouvelle génération de droits culturels»!

Cette grille d'analyse fut suivie de seize ateliers thématiques, seize approches du mépris social et de sa violence, qui permirent aux participantes d'en démêler certains fils. «Les démêler, c'est trouver des «petits bouts» par lesquels intervenir, ce qui permet de ne pas se laisser envahir par l'ampleur des problèmes», rappela la féministe québécoise Diane Lamoureux, invitée le deuxième jour pour introduire l'apport du féminisme dans les alternatives.

Elle mit en lumière trois systèmes globaux pesant sur notre société: le sexisme/patriarcat, le capitalisme et le racisme. Basés sur une inégalité fondatrice (rapports inégalitaires entre les sexes, entre capital et travail, et entre les «groupes raciaux»), ces référents déclinent les inégalités au niveau économique, politique et social.

Ces systèmes sont interconnectés, ce qui crée des dynamiques renforçantes: par exemple, sur le marché du travail, sous du sexisme et du racisme se cache une multitude de statuts, de différenciations hiérarchiques et salariales et des ghettos d'emplois qui préservent le système capitaliste et patriarcal.

Mais existent aussi des dynamiques contradictoires qui pourraient être des leviers pour insérer des résistances. Ainsi, au Mexique, dans les maquiladoras, des ouvrières ont réussi à s'organiser en syndicats. C'est pourquoi l'action féministe ne peut pas seulement porter sur le système patriarcal, de même que les luttes contre les autres systèmes ne devraient pas négliger le sexisme.

Le féminisme face au renouveau des luttes sociales

Il est assez surprenant que, dans le «renouveau» actuel des luttes sociales, le féminisme fasse figure de parent pauvre. «Le principal effet de la domination», soulignait Diane Lamoureux, «est de produire des êtres humains objectivés, (…) qui ne sont plus acteurs de leur propre existence et se sentent impuissants à changer les choses». Résister, c'est accéder au statut de sujet social, à la «subjectivation»: travailler à son échelle pour changer le contexte et parvenir ainsi à modifier la place qu'on occupe dans les rapports sociaux.

Cette subjectivation est au cœur du féminisme qui a développé une autre façon de faire de la politique et mériterait que tou(te)s s'y intéressent:

- le féminisme accorde autant d'importance au personnel qu'au politique: l'émancipation des femmes se joue à tous les niveaux de l'existence, joignant individu et collectif;
- si faire de la politique consiste généralement à fixer des objectifs puis à déterminer les moyens de les atteindre, dans le féminisme existe un rapport différent entre les fins (des horizons moraux: l'égalité, la justice,…) et les moyens. Le projet est en construction constante et la théorie s'élabore au fur et à mesure des pratiques, dans «un processus d'inclusion, pas seulement au niveau idéologique, chacune étant actrice politique», insiste Diane Lamoureux. «La politique y devient une seconde nature»;
- le féminisme est une politique de l'ici et du maintenant: on fait advenir au quotidien, par de petits îlots de résistance, des alternatives à la société existant. Pas de lendemains qui chantent, mais la construction d'une utopie du présent!

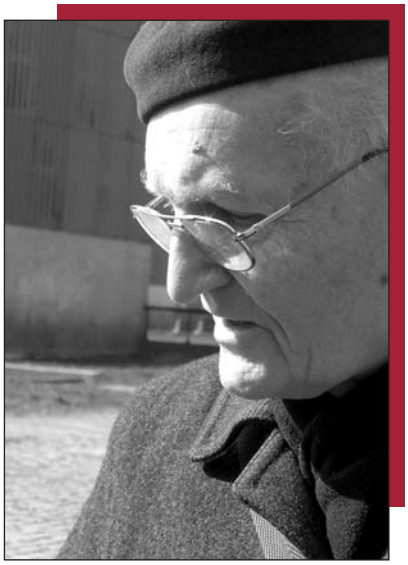

De plus, le féminisme ne peut être réduit à une politique pour les femmes. Il s'agit bien d'un projet pour l'humanité qui a notamment permis:

- une redéfinition de l'égalité, comme préalable à une différenciation de l'ordre de la distinction et de la singularité et non de la stigmatisation;
- une reformulation de la justice sociale, car l'injustice règne aussi là où certains s'arrogent le droit de décider pour d'autres;
- une réévaluation de la démocratie, qui, libérale, fabrique continuellement des exclus, et qui, sous sa forme représentative, doit être complétée par des formes de démocratie participative.

Trois slogans à méditer

- «Résister c'est créer»: en refusant ce qui existe, on fait un premier pas vers la création d'alternatives;
- «faire la révolution sans prendre le pouvoir»: on peut transformer fondamentalement les rapports sociaux sans viser la prise de pouvoir;

- «égal(e) parce que différent(e)»: l'égalité, c'est avant tout l'égalité de ce qui est différent et non de ce qui est semblable!

La journée s'est poursuivie sur cet élan, par l'analyse d'actions et projets en termes de résistances par rapport au modèle social dominant, ce qui permit de conclure le dernier jour qu'un autre monde est bien possible car nous sommes capables d'aller à contre-courant! La méthodologie travaillée en matinée le prouvait bien: une vingtaine de blogs à l'encontre des discours de mépris ambiant fut présentée! Plusieurs faisaient écho à l'actualité des sans-papiers, sur laquelle l'UDEP[3] intervint en début d'après-midi. Mais fut aussi posée la question du sens de l'engagement, notamment dans un débat avec des représentant(e)s d'autres structures: Quelles actions mettre en place? Quel sens dans nos actions? Comment ne pas baisser les bras?

Bref, une Semaine d'étude puissante et passionnante dont chaque participant(e) est ressorti(e) riche de nouvelles réflexions et d'idées d'actions à développer! ■

1. Ce texte a également été édité sur le site www.viefeminine.be. Les sous-titres sont de l'Esperluette.
2. E. RENAULT, Mépris social. Ethique et politique de la reconnaissance. Editions du Passant, Bègles, 2000 (2ème édition, 2004).
3. Union pour la défense des sans-papiers.

Une exposition audiovisuelle «Féminin pluriel»

Ne ratez pas cette exposition itinérante sur la manière dont les femmes en formation participent à la vie sociale, culturelle et économique de notre société

DATES: DU 13 AU 23 DÉCEMBRE 2006
LIEU: BEURSSCHOUWBURG
AU CENTRE DE BRUXELLES
INFOS: FLORA, 02/204.06.46
E-MAIL: SOFIE@FLORAINFO.BE,
WWW.FLORAINFO.BE

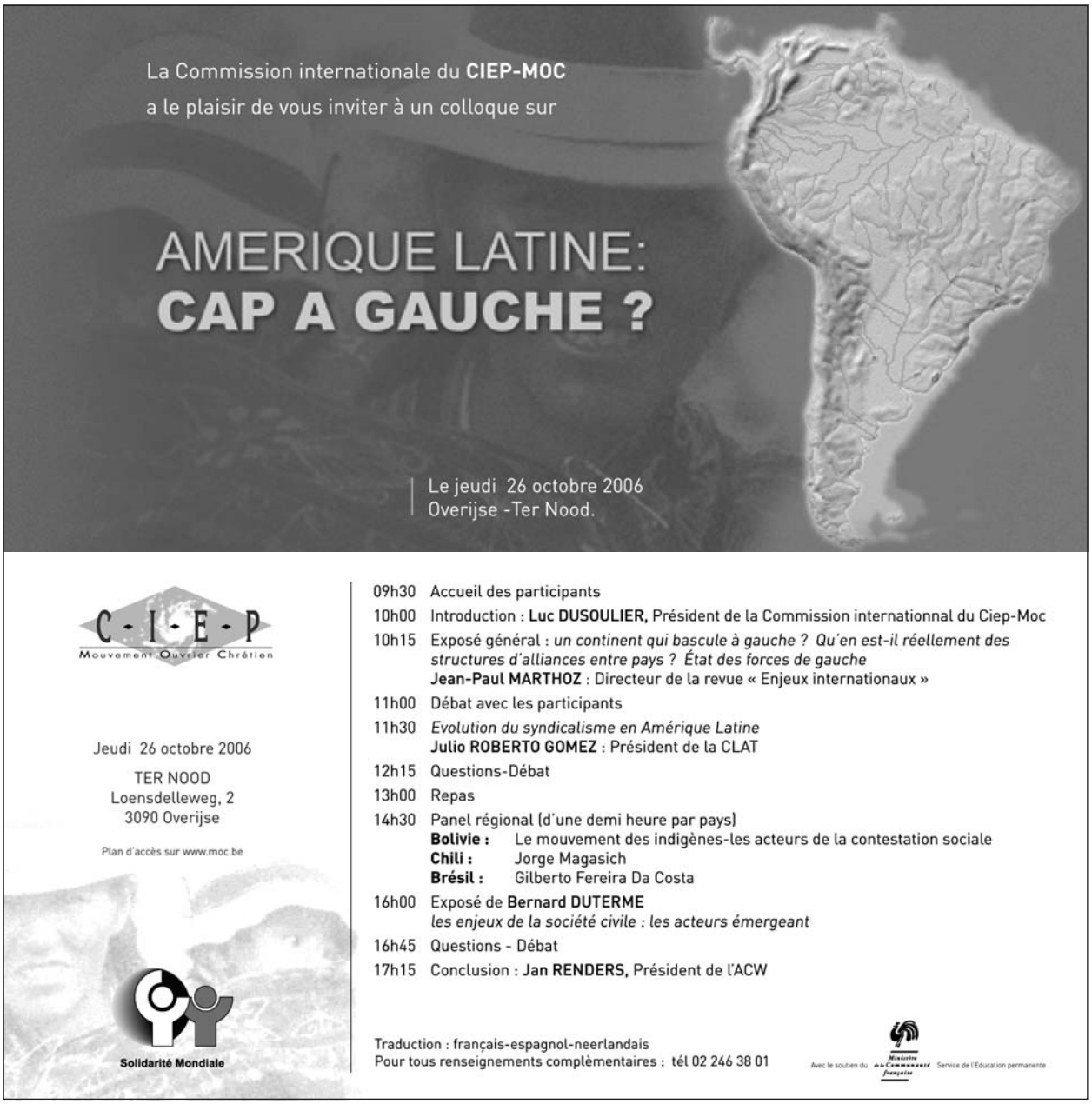

Le monde de la formation d'adultes en émoi:

Congé-éducation payé de nouveau mis à mal

Etat de la question et repères historiques

Dossier réalisé par France Huart[1] (Permanente CIEP-MOC communautaire)

Dans un premier temps, tentons de gagner des mesures transitoires…

Changer le contexte annoncé aux étudiants en cours de formation est inacceptable. Nous espérons obtenir des mesures transitoires qui permettront à tous ceux qui ont entamé un processus de formation sur plusieurs années (en ce compris ceux qui le commencent en 06/07) de pouvoir le terminer dans les conditions annoncées au point de départ.

Eté 2006: restrictions drastiques du CEP

Face aux problèmes récurrents du financement du CEP, le Conseil de Ministres du 20 juillet 2006 a décidé pour raisons budgétaires d'en modifier la réglementation: diminution du plafond maximum d'heures de CEP autorisé par travailleur et modification du système de remboursement aux employeurs. En effet, depuis 1994, le CEP a connu un doublement du nombre de participants, avec cette année une participation de plus de 71.000 travailleurs. Parallèlement, son financement pris en charge par l'Etat fédéral et les employeurs selon une clef 50/50 n'a pas connu la même évolution. En outre, les employeurs de certains secteurs d'activité utilisent surtout le CEP pour des formations professionnelles pour leurs employés, sans pour autant augmenter leur participation au financement du CEP.
L'Arrêté royal (AR) du 1er septembre a malheureusement entériné ce nouveau recul pour les droits culturels des travailleurs, en totale contradiction avec les exigences européennes, les politiques fédérales (via les accords interprofessionnels) et régionales.

Le CEP selon l'AR de 2006

Les conséquences de cet arrêté touchent aussi bien les travailleurs, les centres de formation, les entreprises que toute la société. Les travailleurs vont connaître une restriction de leurs possibilités de formation (les plus touchés: ceux qui font les pauses, les peu qualifiés et les plus âgés). Les écoles doivent évidemment réorganiser dans la précipitation l'ensemble des formations planifiées et entamées. De plus, à court terme, elles risquent aussi voir le nombre d'étudiants diminuer fortement. Les entreprises risquent d'avoir moins de travailleurs formés, donc moins de productivité et moins d'employabilité. Enfin, désinvestir dans la formation engendre une diminution de l'innovation, du progrès et du développement pour toute la société.

Le CEP en chiffres

- Financement annuel structurel
  Autorité fédérale: 25 millions d'Euros (montant inchangé depuis 1994) et y rajouter pour les années 2006 et 2007 une dotation unique de 59 millions d'Euros
  Employeurs: 27 millions d'Euros (montant fixé pour ces 5 dernières années à 0,04% de la masse salariale)
- Nombre de participants
  En 1995: 37.000
  En 2004: 72.000
- Types de formations (sur base des participants)
  Sectorielles: 24% en 1995 et 34% en 2004

Type de formation	Année scolaire 2005-2006	Année scolaire 2006-2007
Formation professionnelle	120 h	100 h
Formation générale	80 h	80 h
Formation professionnelle et formation générale	120 h	100 h
Formation universitaire et assimilée	180 h	120 h
SI coïncidence travail et formation		
Formation professionnelle	180 h	105 h
Formation générale	120 h	85 h
Formation professionnelle + formation générale	180 h	105 h
AVEC ou SANS coïncidence		
Formation langue	80 h	80 h
Formation langue + formation professionnelle	120 h	100 h

Promotion sociale: 27% en 1995 et 26% en 2004
Formation générale: 26% en 1995 et 17% en 2004
Autres: 23% en 1995 et 23% en 2004

Aboutissement d'une longue revendication du mouvement ouvrier[2]

Tout comme la lutte pour le droit de vote pour tous les citoyen(ne)s, qui a marqué tout le XIXe et le XXe siècles, le droit à la formation pour les travailleurs ne va pas de soi. Pour être reconnu légalement, il a été le fruit de revendications défendues par le mouvement ouvrier dans son ensemble, porteur depuis le XIXe siècle de la démocratisation de l'enseignement et du droit à la formation pour tous les travailleurs, sans perte de salaire. En effet, de par sa nature, le congé-éducation se trouve au cœur d'intérêts économiques, sociaux et culturels divergents. Pour comprendre l'enjeu que le CEP représente pour les travailleurs, il est important de se pencher sur les moments clefs de cette lutte.

L'éducation ouvrière, prioritaire pour le mouvement ouvrier

Dès sa création en 1885, le Parti ouvrier belge (POB) développe des moyens pour lutter contre l'analphabétisme, fléau qui sévit au sein de la classe ouvrière et entrave son émancipation citoyenne. Ainsi, le POB participe à trois expériences novatrices d'éducation ouvrière pour adultes: les extensions universitaires, les universités populaires et les instituts supérieurs industriels. Avant 1914, une Centrale d'éducation ouvrière coordonne les œuvres d'éducation socialistes; des centres de documentation, de recherche et d'animation sont également sont créés après 1945.

Du côté catholique, former une élite ouvrière pour encadrer les travailleurs et obtenir le droit à la formation intellectuelle sont aussi leurs priorités. Des initiatives sont ainsi menées : les Semaines syndicales, des cercles d'études et une Ecole centrale supérieure pour ouvriers chrétiens (à Heverlée, en 1922), la Centrale d'éducation populaire (CEP) en 1933 par l'ancêtre du MOC, qui offre aux ouvriers une formation de culture générale et spirituelle, mais aussi une formation pour ses cadres. Des Ecoles sociales régionales proposent aussi une formation de deux ans. Après 1944, une Ecole des délégués d'entreprise et un Institut de culture ouvrière (1947) ouvrent une voie dans la démocratisation culturelle des travailleurs. En 1961, le Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP) coordonne au sein du MOC toutes les activités de formation et de culture populaire et lance en 1962 la première expérience de démocratisation de l'enseignement et de passerelle entre l'université et le monde ouvrier, grâce à l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO).

Une première étape législative

Le cumul du travail et de la formation pour les jeunes travailleurs est dénoncé durant l'entre-deux-guerres par les organisations ouvrières. La JOC la première propose en 1936 d'intégrer les cours du soir dans la journée de travail via le crédit d'heure. Ce n'est qu'en 1951 qu'elle est soutenue par le syndicat. Le plan d'action JOC-JOCF-CSC de 1959 octroie le congé culturel payé aux jeunes travailleurs (de 14 à 25 ans) pour des formations générales (6 jours). L'année suivante, le MOC élargit à tous les travailleurs de moins de 18 ans et innove avec l'instauration d'un jour par semaine consacré à la formation générale et professionnelle, et sans perte de salaire!

La loi de juillet 1963 sur la promotion sociale est un premier pas en faveur du droit culturel: congés culturels pour la formation générale et sociale des jeunes travailleurs de moins de 25 ans et à raison d'une semaine maximum par an. Il est également prévu pour les adultes des indemnités de promotion sociale (prime pour des études en cours du soir terminées et réussies) et un droit au crédit d'heures pour les seules formations professionnelles, avec un accord sectoriel. De 1963 à 1973, les bénéficiaires des congés culturels passent de 3.000 à 6.000.

La loi sur la promotion sociale oriente la formation pour certains publics et limite les contenus (la formation générale est limitée aux jeunes travailleurs, la formation professionnelle est ouverte aux adultes).

1973: enfin le crédit d'heures!

Les négociations des accords interprofessionnels de 1970 inscrivent en front commun l'instaura-

Le système du CEP

Le CEP permet aux travailleurs salariés du secteur privé de poursuivre une formation tout en percevant leur salaire: les travailleurs reçoivent des congés normalement rémunérés pour des formations suivies pendant ou en dehors des heures normales de travail, qui sont payés par l'employeur aux échéances habituelles. L'employeur peut obtenir le remboursement de ces heures auprès du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, le nombre d'heures de congé remboursables étant égal au nombre d'heures de présence aux cours mais limité à des plafonds selon la nature et du nombre d'heures de cours.

La brochure «Clés pour... le congé-éducation payé» donne toutes les informations nécessaires. Elle est disponible au 02/233.42.14 ou publi@meta.fgov.be ou téléchargeable: http://www.meta.fgov.be/pd/pdc/frdc02.htm#conge

tion du crédit d'heures. En 1971, les congés de formation pour les délégués syndicaux sont dans l'accord interprofessionnel. Deux ans plus tard seulement, la loi du crédit d'heure est votée; en 1976, la loi sur le congé politique.

Les limites de la législation de 1973 doivent aussi être pointées du doigt: l'âge (pour les travailleurs de moins de 40 ans), le remboursement plafonné des salaires, le système d'octroi progressif (25% du temps de formation en 1ère année, 50% en 2e et 100% pour les années suivantes), l'offre limitée de formations (non accessible aux formations sectorielles) et l'intérêt faible des employeurs. Un des avantages est l'instauration du système de financement: moitié pouvoirs publics et moitié cotisation des employeurs.

En 1974, le crédit d'heure est alors étendu aux cours de formation générale en vue de la promotion économique, sociale et cultuelle des travailleurs, étape importante pour la légitimité et la globalité de la formation générale, en complément des formations essentiellement professionnelles.

Après une croissance rapide dans les années '70, le nombre de bénéficiaires du crédit d'heures se stabilise et à partir de 1982, décroît pour atteindre 11.000 en 1984. Malheureusement, la loi n'a pas eu les effets escomptés: à peine 0,5% des travailleurs actifs par an en ont bénéficié. Une enquête de 1973 dénonce qu'un tiers des travailleurs qui auraient pu en bénéficier ne l'ont pas fait par peur des réactions des employeurs et de la surcharge de travail sur les collèges. Face à cette situation qui perdure et à l'usage limité de la loi, le droit à la formation des travailleurs est redébattue.

1985, année faste pour le CEP

En septembre 1985, la législation sur le Congé-éducation payé (CEP) entre enfin en vigueur. Elle est l'aboutissement d'une longue histoire de longues luttes et de revendications sociales, ainsi que de compromis entre les partenaires sociaux, le patronat et les pouvoirs publics.

En bref, la loi de 1985 permet aux travailleurs de s'absenter de leur travail pour se former sans perte de salaire, et aussi sans coût pour l'employeur, puisque son financement est pris en charge par l'Etat, via le Ministère de l'Emploi et du Travail et par les employeurs.

Avec la suppression de la limite d'âge de 40 ans, les catégories de bénéficiaires du CEP sont aussi étendues. Les travailleurs concernés sont ceux qui travaillent à temps plein dans le secteur privé. Sont exclus de ce droit les travailleurs à temps partiel, majoritairement des femmes, mais aussi tous les travailleurs du secteur public, qui bénéficient d'un système moins avantageux de congé-formation. L'éventail de formations s'est ouvert aux formations sectorielles et celles des classes moyennes. Un système de planification collective via le Conseil d'entreprise est mis en place. Malheureusement, le nombre d'heures pour le CEP est alors plafonné à 240 h pour les formations professionnelles et à 160 h pour les formations générales. Le succès montre vite le bout de son nez: de 20.000, on passe à plus de 50.000 bénéficiaires par an.

Dix ans après

En 1995, face à un déficit budgétaires accru du CEP et sur fond de crise[3], le gouvernement réduit le nombre maximal annuel d'heures (Arrêté royal du 24 mai 1995): 120h au lieu de 240h avec dérogation à 180h dans certains cas. Les formations courtes et professionnelles sont épargnées au détriment des formations longues. Déjà, à cette époque, Ch. Piret et E. Creutz[4] dénonçaient l'incohérence de la décision du Gouvernement et sa politique à court terme pour la formation d'adultes, qui «contrastait avec les proclamations généreuses sur l'importance de la formation non seulement d'un point de vue économique, mais aussi d'un point de vue social et culturel»: rien de nouveau sous le soleil !

Des actions à mener pour s'opposer!

La FGTB et la CSC en front commun exigent le retrait de cette mesure et un financement permettant la continuité du CEP, mais aussi une concertation avec les responsables politiques et les employeurs pour maintenir et renforcer la politique de formation plutôt que de la rétrécir.

Ensemble, pour avoir plus de poids et montrer l'importance de la formation continuée, signons la pétition réalisée en front commun syndical et diffusons-là: www.csc-en-ligne.be

1. Ce dossier a été réalisé en date du 27 septembre 2006. Des nouvelles mesures peuvent donc avoir été décidées par la suite, qui changeraient les informations reprises ici.
2. - CARHOP, Le mouvement ouvrier chrétien 1921-19996. 75 ans de lutte, Bruxelles, Ed. MOC et EVO-Histoire, 1996.
   - ACCS et MOC, Regards croisés sur l'éducation permanente, 1921-1976, Bruxelles, Ed. EVO Société, 1996.
   - Ch. PIRET, Congé-éducation: une mauvaise décision, dans L'Esperluette, n°4, juin 1995, p. 2-4, 20.
   - E. CREUTZ et Ch. PIRET, Le congé-éducation en Belgique: une législation à la dérive ?, dans Revue européenne Formation professionnelle CEDEFOP, n° 6, 1997.
   - L'éducation ouvrière, dans CARHOP et Fondation Wallonne P. et J.-Fr. HUMBLET, Lutter, rêver, combattre. Sur les traces des luttes sociales en Wallonie, s.l., 2002, p.19-22.
3. Le déficit cumulé depuis l'élargissement permis par la loi de 1985 est de plus de 3 milliards et la déficit annuel de 600 millions de francs.
4. E.CRUTZ et Ch.PIRET, Le congé-éducation en Belgique: une législation à la dérive?, Op. cit.

Mémoires et partenariats: *deux défis pour l'ISCO! Echos du CGI 2006*

PAR FRANÇOIS-DAVID FRESCHI,
PERMANENT COMMUNAUTAIRE
CIEP-ISCO

Cette année, le CGI s'est essentiellement centré autour de deux axes: l'accompagnement des mémoires (avec l'augmentation du pourcentage de mémoires présentés) et les partenariats internes et externes à l'ISCO.

PLUS DE MÉMOIRES: C'EST POSSIBLE!

Maximiser le nombre de mémoires présentés à l'ISCO est la préoccupation actuelle de la Commission pédagogique[1]. En effet, pour la majorité des étudiants, réaliser un mémoire-action demande un investissement en temps qui n'est pas toujours compatible avec un engagement professionnel et militant. Si la démarche de recherche-action peut motiver l'étudiant, l'acquisition du diplôme est également un autre facteur stimulant.
Au-delà de la question de la valorisation du diplôme, d'autres voies - la recherche pédagogique notamment- peuvent être empruntées afin d'améliorer le taux de participation aux mémoires ISCO. Avec des limites toutefois! La diversité des réalités régionales et des groupes en formation rend peu efficace, voire impossible, la mise sur pied d'une solution unique. Ce qui explique d'ailleurs la multitude d'initiatives développées en région pour un meilleur encadrement des travaux de fin de formation.

Pointons-en quelques-unes efficaces:

- un meilleur balisage du mémoire en termes d'objectifs et d'échéancier, avec une mobilisation et un soutien effectifs de la commission d'encadrement;
- l'intégration des mémoires dans le processus de formation, avec comme objectif leur dépôt lors du dernier CEC;
- un suivi individualisé et rigoureux des étudiants, notamment via un cours consacré à l'avancement du mémoire ou le cours de méthode;
- une formation complémentaire axée sur la méthodologie de la recherche pour les étudiants ayant terminé leur 3e année, pour maintenir ainsi un encadrement et leur proposer des outils, jusqu'à la remise de leur mémoire.

Tenant compte de ces constats et expériences, la Commission pédagogique a recensé des outils et méthodes intéressants à développer et promouvoir afin d'aider les équipes d'encadrement (formateurs, accompagnateurs, directeurs…):

- l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité comme outils d'articulation entre la formation et le mémoire;
- les récits de vie et le théâtre-action/théâtre-forum comme méthode permettant l'ancrage du sujet d'étude dans la vie sociale, professionnelle, culturelle de l'étudiant;
- la recherche de moyens d'expression alternatifs à l'écriture (l'audiovisuel, etc.);
- la formation des accompagnateurs et des directeurs de mémoires à ces différentes pratiques dans l'optique de la recherche et du mémoire-action.

Ces propositions ne vont pas sans susciter des réactions. Les recherches sur les moyens alternatifs à l'écriture, par exemple, ne doivent pas occulter l'importance - voire la nécessité- d'amener les étudiants à la maîtrise de l'expression écrite, dans une société régie par la culture de l'écrit.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Pour apporter un soutien méthodologique aux différents acteurs impliqués dans le suivi des mémoires, la Commission pédagogique envisage une nouvelle formule s'inspirant du modèle de la recherche-action. Plutôt que de viser de nouvelles productions théoriques (que l'on peut se procurer par ailleurs), elle propose des temps de formation articulés autour des différents outils précités qui soient à la fois des moments d'apprentissage sur de nouvelles techniques, mais aussi des temps d'échanges, de suivi et d'évaluation sur leur mise en application concrète sur le terrain. Au final, des outils vivants et souples, à l'image de la réalité de l'ISCO[2].

ENSEMBLE POUR ET AVEC L'ISCO!

Différents types de partenariats externes et internes sont développés autour de l'ISCO[3].
Actuellement, la création d'un nouveau groupe ISCO peut être le résultat de trois types de collaborations: un accord avec les différentes organisations d'un MOC régional, suite à une décision du

Conseil Régional de l'ISCO (CRI); avec une organisation de la région, pour répondre aux besoins spécifiques de ses militants; ou alors avec des organisations compétentes par rapport à la filière choisie en lien avec l'actualité ou un intérêt régional spécifique.

Le partenariat entre l'ISCO et l'école syndicale de la CNE s'est focalisé au départ pour l'élaboration du projet pédagogique. Un comité de direction de l'école syndicale a été mis sur pied, indépendamment de l'ISCO. Toutefois, à l'école syndicale, l'ISCO est un partenaire privilégié pour le comité d'accompagnement du projet de formation, les équipes pédagogiques et les CEC.

Dans le cadre des passerelles possibles après l'ISCO, des collaborations existent avec des institutions externes au MOC. Ainsi, un étudiant diplômé de l'ISCO peut actuellement se diriger vers la FOPES (Master en Politique Economique et Sociale), la FOPA (Master en Sciences de l'Education), le RESO (Master en Sciences de l'Education pour la Santé), moyennant des modalités d'admission propres à chacune de ces institutions (examen d'entrée par exemple) ou l'enseignement de promotion sociale (à négocier au cas par cas).

Une intensification et une recherche des nouveaux partenariats avec des hautes écoles dispensant des formations en horaire décalé seront prochainement mises en route.

Enfin, toute nouvelle demande de formation de longue durée peut être également soumise à l'ISCO.

Face à la multitude de partenariats possibles, aucun cadre ni structure décisionnelle n'ont été mis sur pied au sein de l'ISCO. Le CGI a donc décidé de créer un groupe, sorte de «conseil interrégional de l'ISCO», qui aura essentiellement deux missions: jouer le rôle du CRI par rapport aux groupes ISCO interrégionaux et instruire pour le CGI les dossiers concernant de nouvelles possibilités de collaborations et de partenariats, notamment pour les passerelles. Ce groupe constituerait une sorte de «CGI au quotidien».

Concluons par les mots d'une étudiante: «Je crois en l'ISCO. Il est nécessaire à notre société d'avoir des acteurs de changement». Parce que la société de demain se construit ensemble et aujourd'hui avec des citoyen(ne)s responsables et critiques. ■

1. La note réalisée par la Commission pédagogique et présentée à l'occasion du CGI est disponible au CIEP au 02/246.38.42 ou par mail: communautaire@ciep.be
2. Tout personne intéressée par ce projet peut prendre contact avec Stéphanie Baudot au 02/246.38.46
3. Une note sur les partenariats de l'ISCO présentée lors du CGI est également disponible au CIEP.

L'estime de soi… au féminin: *A vos plumes*

Parce qu'il est vital que les femmes croient en elles… et qu'elles prennent le temps de se raconter… L'estime de soi ne s'achète pas en magasin, ni en pharmacie sous la forme d'ampoules… mais elle est contagieuse! Cultiver l'estime de soi est un enjeu collectif pour que les femmes prennent une place, leur place dans une société plus juste. Pour valoriser et mettre en lumière ce dont elles sont fières, l'ACRF, mouvement de femmes en milieu rural, collecte des témoignages de femmes de toute origine.

Intéressée? La démarche peut être entreprise via le site de l'ACRF ou par courrier postal. Des témoignages seront publiés de manière anonyme. ■

Pour plus d'informations sur la campagne ou apporter son témoignage: ACRF- Claire Ruwet. Tél.: 083/65.51.92, E-mail: contact@acrf.be - site: www.acrf.be et www.zestedestime.acrf.be

Vers une Université *ouverte en santé*

L'objectif de l'Université ouverte en santé est la construction, à travers des sessions de formation annuelles, d'un dispositif pour produire, structurer et diffuser les savoirs de terrain en lien avec la santé. La perspective est de devenir un instrument permanent d'émancipation des acteurs professionnels et non professionnels de la santé, en collaboration avec le réseau et les enseignants de formations initiales.

La Fédération des Maisons médicales organise une première Université d'automne les 21 et 22 octobre 2006, avec au programme une approche historique des expériences d'Université Populaire et d'Université Ouverte, et sur la définition des enjeux d'une telle université. ■

Lieu: Centre Nature de Borzée (La Roche en Ardenne). Pour tous renseignements ou inscription, contacter FMMcsf: Tél.: 02/514.40.14 E-mail fmmcsf@fmm.be - site www.maisonmedicale.org

Le BAGIC nouveau *est arrivé*

PAR CHRISTIAN BOUCQ,
PERMANENT COMMUNAUTAIRE
CIEP-ISCO, COORDINATEUR DU BAGIC

UNE DIFFÉRENCE ESSENTIELLE DANS SON ORGANISATION

La formule antérieure permettait à tout un chacun de se lancer dans une formation ISCO, dont les objectifs incluent toujours une dimension d'action sociopolitique et culturelle en vue d'une démarche d'éducation permanente.

Les candidat(e)s qui souhaitaient, au terme de la première année, se spécialiser dans l'action selon des compétences de niveau professionnel poursuivaient les deux dernières années en s'inscrivant complémentairement au BAGIC.

Ces étudiant(e)s devaient alors ajouter à la formation ISCO des temps supplémentaires sur les quelques matières non incluses habituellement à l'ISCO ainsi que des temps de suivis supervisés en situation de pratiques d'animation.

Désormais, une nouvelle formation, intégrant dès le départ, ces éléments de pratique et de formation, ainsi qu'une accentuation de la démarche de développement de projet, analysé dans un travail de mémoire - action, est en place.
Bien sûr, les participant(e)s disposent, au départ, d'une pratique d'animation de terrain et des bagages antérieurs dans cette matière.

UN GROUPE DÈS JANVIER

Un nouveau groupe débutera ce BAGIC nouvelle formule en janvier prochain. Le premier groupe s'est quant à lui retrouvé chaque vendredi à Namur. Après un premier semestre, nous pouvons faire une lecture subjective et partielle de son évolution.

Les projets, dans lesquels les stagiaires sont engagés, sont inscrits dans des actions de développement (solidarité internationale) ou des actions avec des populations fragilisées. Les supports d'animation utilisés sont aussi assez diversifiés: même si le théâtre, les animations éducatives et socioculturelles restent présents, ils font appel à la musique, aux arts plastiques et à des techniques numériques.

DÉMARCHE ARTISTIQUE ET ACTION AU CŒUR DU BAGIC

Pointons une question abordée dans le cours d'animation: le rapport entre démarche artistique et action auprès de populations en situation de précarité économique et sociale. La question du logement notamment se retrouve au coeur d'expériences wallonnes d'animation de personnes vivant en caravane dans des localités rurales. Et un constat s'établit rapidement: si les particularités urbaines et rurales sont très différentes, les réalités de vie se touchent plus souvent qu'on ne peut l'imaginer.

Villes ou campagnes partagent leurs tristes lots d'exclusions, les violences vécues, les écarts croissants entre nantis et pauvres, les défauts de législations adaptées. Les ruptures sont accentuées par les contradictions et les étanchéités entre normes esthétiques et codes de logement ou droits sociaux, etc. Ce sont chaque fois des ouvertures sur les béances de notre société en matière d'égalité et de construction d'un bien-être partagé.

Les expériences et analyses de ces questions sont inscrites dans un espace local, imprégné de tensions, conflits, peurs, égoïsmes, mais élargissent aussitôt le point de vue à la similarité entre communes, régions, villes ou hameaux: les exclusions n'ont pas de frontières.

Les méthodes de travail et les démarches permettant l'accès à la parole et à la citoyenneté imposent tout à la fois une interdisciplinarité et une variation accrue dans les approches qui peuvent intégrer les gens eux-mêmes. L'espace de travail «social» s'enrichit d'une démarche d'approche artistique pour peu qu'elle ne l'instrumentalise pas, les méthodes d'éducation permanente se déclinent sous des formes neuves.

On le voit, les approches culturelles et sociales imposent l'utilisation de clefs de lecture et d'analyses économiques, sociales et historiques, mais aussi techniques et méthodologiques. De plus, les temps d'échanges autour des pratiques sont fréquemment sollicités tant par les formateurs que les participant(e)s.
Les militants, à côté des professionnels, doivent aujourd'hui être capables de mettre en place des capacités de rigueur, d'inventivité et de savoirs qui rendent indispensables les formations initiales et continues ainsi que les supervisions.

Et nous espérons un deuxième groupe aussi riche et diversifié dans ses expériences, ses potentialités et ses convictions. ■

Intéressé(e) ou désirant plus d'informations, contactez Christian Boucq au 02/246.38.44 ou 0477/53.00.28

François Martou envers et contre tout: *des entretiens décapants et originaux*

Après 20 ans passés au service du Mouvement ouvrier chrétien et de militance de gauche plurielle, François Martou s'est laissé «dévoiler» lors d'un entretien mené par le journaliste Paul Piret.
Dans ce livre qui «raconte et rend compte» de manière peu académique, sans fard ni retouche, François Martou se penche, en tant qu'acteur, observateur et citoyen engagé, sur la vie politique, institutionnelle, économique et sociale belge.
Fidèle à lui-même et avec son humour décapant mais toujours très sérieux, François Martou réalise cet exercice «dans un joyeux mélange d'anecdotes piquantes, d'appréciations carrément subjectives mais justes, d'analyses engagées mais libres».
Tout d'abord, une première partie permet, au travers de témoignages de personnes l'ayant bien connu dans ses divers lieux d'engagement militant et professionnel, de mieux cerner le personnage, ce grand pourfendeur du néo-libéralisme et porteur de la gauche plurielle.
Ce portrait, sans être historique ni biographique, révèle la multiplicité des facettes de l'homme.
Au-delà de ces réflexions spontanées et des avatars du politique au quotidien, ce livre-entretien est in fine traversé par des messages d'espoir avec une volonté obsessionnelle du collectif, de «faire travailler ensemble mouvements sociaux et partis progressistes» pour «s'adapter à une situation historique où les piliers les ont trop opposés et à des besoins actuels de convergence sur des problèmes socio-économiques» bien concrets.
Ce livre témoin des rencontres hebdomadaires entre l'homme engagé et le journaliste laisse transparaître des convictions de lendemains plus fraternels et solidaires: en quelques mots, «Demain, il fera jour…» ne laissera bien sûr pas les lecteurs indifférents. ■

PAUL PIRET, FRANÇOIS MARTOU. DEMAIN IL FERA JOUR…, BRUXELLES, ED. COULEUR LIVRES, 2006.

«Passages», *la parole d'ex-apprenants en alphabétisation*

UNE RECHERCHE-ACTION, DEUX SÉMINAIRES

«Passages» ou adéquation des dispositifs de formation aux spécificités des personnes analphabètes est la problématique autour de laquelle s'articule une recherche-action menée conjointement par Lire et Ecrire en Wallonie, des formateurs-chercheurs, et l'UCL. Cette recherche met au centre la parole et le vécu d'ex-stagiaires en formation d'alphabétisation en Wallonie pour interroger les pratiques actuelles du secteur de l'alphabétisation et de l'insertion socioprofessionnelle en général. L'équipe de recherche a, en effet, recueilli et analysé une vingtaine de récits biographiques de personnes sorties de formations d'alphabétisation sous l'angle des motifs d'entrée et d'engagement en formation pour mettre en évidence les adjuvants et freins aux «passages». Fin septembre, les résultats bruts seront disponibles. Ce sera l'occasion, pour l'équipe et les autres acteurs de la recherche-action, d'inviter les opérateurs concernés par la question de ces «passerelles» et «passages» à intervenir dans deux séminaires.

Le premier séminaire aura lieu 16 octobre 2006 pour les opérateurs d'alphabétisation. Outre un aspect de transmission, l'objectif poursuivi est de montrer comment les résultats font écho, chez tous les acteurs de l'alphabétisation.

Un second séminaire réunira le 20 octobre 2006, les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'orientation «hors alpha». Il poursuit un triple objectif: la transmission et l'interrogation des pratiques du secteur de l'insertion socioprofessionnelle et de l'orientation, la volonté de sensibiliser les acteurs à la prise en compte des publics en situation d'illettrisme et situer ce questionnement dans la cadre du DIISP et une expérience de mutualisation des savoirs pour la Commission pédagogique au service de la formation continuée du secteur. ■

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LIRE ET ECRIRE EN WALLONIE. TÉL.:071/20.15.20
E-MAIL: COORDINATION.WALLONNE@LIRE-ET-ECRIRE.BE

Dates à épingler

Formations du Ciep

De nouveaux groupes ISCO
Ouvertures prochaines à Namur, au Brabant Wallon, à Liège, à Verviers et à Mons-La Louvière.
Pour infos, contactez le CIEP-MOC concerné
Le BAGIC: un nouveau groupe s'ouvrira en janvier à Namur.
Une formation des nouveaux animateurs-trices en intermouvement dans le cadre du MOC.

Les 30 et 31 janvier, 27 et 28 février, 27 et 28 mars 2007 à CINEY.

Outils de base de la formation et de l'apprentissage
Cette formation propose des outils pour mieux tenir compte de toutes les dimensions de la personne dans les processus d'apprentissage et de construction des savoirs pour adultes.

Dates: 22 janvier 2007 - 12 février 2007 - 26 février 2007 - 13 mars 2007 - 27 mars 2007 - Lieu: CINEY

Animation de débats
Participer et animer plus efficacement un débat dans un groupe, une réunion ou une table-ronde.

Dates: 16 avril 2007 - 23 avril 2007
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Conduite de réunions
Par l'utilisation de techniques pratiques et de grilles d'analyse, la formation permettra une prise de recul par rapport à la manière de se situer comme participant et comme conducteur de réunion.

Dates: 10 mai 2007 - 11 mai 2007 - 31 mai 2007 - 01 juin 2007
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Déminons l'extrême droite
Nous proposons de comprendre ensemble quels sont les facteurs et les failles démocratiques qui permettent cet élargissement de l'adhésion à l'extrême droite. Nous envisagerons ensuite une stratégie d'action.

Dates: 30 avril, 7, 14 et 21 mai 2007
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Récits de vie et trajectoires familiales
Découvrir nos histoires de vie permet de mieux comprendre notre propre parcours.

Dates: 9 novembre 2006 - 14 décembre 2006 - 10 janvier 2007
Lieu: CINEY

Argumentation et entraînement aux médias
La formation proposera d'une part des clefs théoriques pour structurer son propos et connaître les règles essentielles selon les médias utilisés et d'autre part des mises en situation et des exercices pratiques.

Dates: 25 janvier 2007 - 01 février 2007 - 8 février 2007
Lieu: CINEY

Gestion des archives
L'objectif de cette formation est de sensibiliser à la gestion et la conservation des archives passées et présentes, et ainsi de découvrir l'intérêt de constituer des fonds d'archives pour mieux connaître l'histoire de son association.

Dates: 26 janvier 2007 - 7 février 2007 - Lieu: MOC NAMUR

Recherche et critique de l'information
Cette formation fournira des repères clairs et des outils méthodologiques fiables pour déterminer ses objectifs de recherche, ses méthodes d'investigation et de collectes de données, pour cibler son terrain et établir une cartographie des lieux et personnes à consulter.

Dates: 5 mars 2007 - 12 mars 2007
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Gestion de projets
Afin d'équiper efficacement tout animateur amené à conduire des projets avec des groupes d'adultes, nous proposons des outils de gestion et des techniques d'animation articulés autour d'une démarche systématique et structurée.

Dates: 23 novembre 2006 - 30 novembre 2006 - 7 décembre 2006
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Relations collectives dans le secteur de l'action culturelle et socioculturelle
La formation traitera de tout ce qui concerne les relations et les conditions de travail dans le secteur socioculturel.

Dates: 16 décembre 2006 - 17 décembre 2006
Lieu: Centre Culturel Marcel Hicter - La Marlagne, WEPION

Pour plus d'informations, voir www.ciep.be - Pour les inscriptions, contacter Francine Baillet au 02/246.38.41
courriel: francine.baillet@ciep.be

La précarité n'est pas une fatalité, c'est une injustice
Théâtre-Action

Dans le cadre de la «Journée Mondiale contre la pauvreté», le CIEP-MOC de Charleroi met sur pied le 17 octobre, des représentations de la pièce «Revenez lundi», suivies d'un débat autour de la précarité avec des témoins et les comédiennes.

A l'initiative du CIEP-MOC de Charleroi, six usagers de la maison de quartier «Accueil et Partage» ont participé à un atelier théâtre sur le thème de la précarité et de solidarité. A partir de leur situation de vie et avec l'aide du Théâtre du Campus et de Pacou Macaux, ils ont mis en scène des saynètes pour «déposer leurs paroles sur la place publique» et dire que «La précarité n'est pas une fatalité, c'est une injustice».

Après les représentations théâtrales, ils témoigneront des injustices dont ils sont les victimes au quotidien.

Date: le 17 octobre 2006 à 13h30 et à 20h00 - Lieu: Eden à Charleroi
Infos: tél.: 071/31.22.56

«L'économie à tout pris»
Cycle de conférence

Un nouveau cycle de conférences et d'activités, organisé par le CIEP Luxembourg, d'octobre 2006 à juin 2007.

La conférence introductive a lieu le mardi 10 octobre à 19h30. Local de la CSC, rue Pietro Ferrero 1 à 6700 Arlon. «L'état du monde d'un point de vue économique», par François Martou, ancien président du MOC et professeur à la Fopes.

Pour plus de renseignements, consulter le site www.moclux.be ou par téléphone au 063/21.87.33.

L'esprit en Mouvement... à la découverte du FAKIRDISTAN!
Congrès de Jeunesse et Santé

Au menu, la rencontre et l'échange, la convivialité et la fête, mais aussi une réflexion sur la dynamique de mouvement à Jeunesse & Santé qui orientera ses choix et ses projets pour les prochaines années.
Une méthode particulière: un jeu de rôles qui se développera durant tout le week-end sous la houlette d'émissaires du «Fakirdistan» venus interroger les pratiques du mouvement.

Dates: les 14 et 15 octobre 2006.
Lieu: Heer-sur-Meuse - Infos: Jeunesse & Santé, tél.: 02/246.49.81, fax: 02/243.20.52, mail: j&s@mc.be

Journée sans crédit

A l'initiative des Equipes Populaires, huit associations francophones et néerlandophones ont créé une plate-forme intitulée «Journée sans crédit» pour sensibiliser les consommateurs aux dangers du crédit facile et formuler des recommandations aux pouvoir publics en vue d'améliorer la protection des consommateurs les plus fragilisés.
Animations de rue, conférences-débats sur le crédit et le surendettement.
Une farde pédagogique et des dépliants d'information sont disponibles.

Dates: 25 novembre 2006
Lieux: Bruxelles, Liège, Verviers, Namur, Arlon, Mons, Charleroi et Nivelles - Pour connaître le programme ou vous associer à cette campagne, contacter Monique Van Dieren au 081/73.40.86, courriel: vandieren@e-p.be

Grande rencontre du Forum social de Belgique

Rencontres croisées entre les différentes thématiques, débats sur le mouvement altermondialiste et ses stratégies, ateliers spécifiques, propositions d'alternatives concrètes, lieu d'échanges et de rencontres.

Date: le 16 décembre 2006
Lieu: IHECS, rue de l'Etuve 58-60 à Bruxelles - Infos: Forum social de Belgique, quai du Commerce 9 à 1000 Bruxelles. Tél.: 02/250.12.68

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI - THUIN
Charleroi
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56
Thuin:
rue du Pont, 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13

COUVIN
rue de la gare 1 - 5660 Couvin
060/37.84.48

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LA LOUVIÈRE
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

LIÈGE
rue St Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

HUY
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

MONS
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique